

Conférence internationale du Travail, 100^e session, 2011

Rapport du Directeur général

Rapport I(A)

Une nouvelle ère de justice sociale

Bureau international du Travail Genève

ISBN 978-92-2-223089-1 (imprimé)
ISBN 978-92-2-223090-7 (pdf Web)
ISSN 0251-3218

Première édition 2011

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par e-mail: pubvente@ilo.org ou par notre site Web: www.ilo.org/publns.

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Une nouvelle ère de justice sociale.....	1
2. La justice sociale en danger.....	10
3. Progresser grâce à la justice sociale.....	39

1. Une nouvelle ère de justice sociale

La 100^e session de la Conférence internationale du Travail et notre héritage

1. Cette année est celle de la 100^e session de la Conférence internationale du Travail de l'OIT.
2. Des moments tels que celui-ci sont importants pour toute institution, et en particulier pour la nôtre qui est l'organisation économique et sociale la plus ancienne de la famille des Nations Unies. Ils nous offrent l'occasion de faire une pause pour réfléchir à ce qui a été réalisé au fil du temps et, surtout, aux défis qui nous attendent et à ce qu'il faut faire pour les relever.
3. Dans le présent rapport, je livre franchement à la Conférence ce qui me semble être certains des problèmes clés auxquels l'OIT est confrontée à l'approche de son centenaire, qui aura lieu en 2019. Ces problèmes sont le résultat d'un modèle de croissance inefficace qui a accru les inégalités dans le monde au cours de ces trente dernières années. Notre tâche consistera à continuer de travailler ensemble pour construire des solutions à ces problèmes, au sein de l'OIT elle-même, avec nos mandants nationaux – les gouvernements, les employeurs et les travailleurs –, grâce et aussi par le biais de la coopération de l'OIT avec d'autres. Les huit années qui nous séparent de 2019 seront pour nous des années d'une extraordinaire importance qui engageront notre responsabilité, des années exigeantes, tout comme les quatre-vingt douze qui sont derrière nous et qui sont aujourd'hui une source d'enseignements et d'inspiration.

Un développement durable au service de la justice sociale

4. Le monde a besoin d'une nouvelle ère de justice sociale fondée sur un idéal de développement durable.
5. Une ère dans laquelle l'action des pouvoirs publics tiendra compte des besoins des êtres humains et de notre planète Terre et se fondera sur le principe de l'équité; une ère dans laquelle les avantages de la mondialisation seront répartis équitablement; une ère dans laquelle les jeunes auront de l'espoir, nos sociétés seront créatives et nos politiques et institutions publiques et privées seront crédibles; une ère dans laquelle la dignité du travail sera respectée; une ère dans laquelle la liberté d'expression, la participation et la démocratie fleuriront.
6. Qu'il s'agisse là d'une conception idéalisée de l'avenir souhaitable ou que cela devienne une réalité concrète de nos sociétés dépendra à maints égards du courage, des convictions, de l'habileté et de la volonté de l'OIT et de ses mandants, ainsi que de notre capacité de collaborer entre nous et avec d'autres pour préparer cette ère nouvelle. Notre histoire nous a montré que le tripartisme, les valeurs et les outils de l'OIT peuvent faire advenir le changement. Le fait que notre tâche ait toujours été une tâche difficile, ancrée dans la vie réelle des sociétés et une tâche que nous ne pouvons accomplir seuls, ne doit pas nous décourager. Pensons à Albert Thomas qui, en 1919, avançait l'idée que le monde avait besoin de normes internationales du travail inscrites dans des conventions adoptées par cette nouvelle et atypique organisation tripartite. Le résultat est qu'aujourd'hui la législation du travail de tous les pays du monde est, dans une plus ou

moins large mesure, influencée par les normes de l'OIT et que le taux de ratification de nos conventions fondamentales par les parlements est de 90 pour cent, ce qui traduit une adhésion quasi universelle aux principes, sinon leur application systématique.

Une ère nouvelle est en train de s'ouvrir

7. En réalité, il me semble qu'une ère nouvelle a déjà commencé. Dans le passé, l'apparition d'une ère nouvelle a toujours commencé avec l'effondrement des dogmes en vigueur et des structures de pouvoir existantes. C'est exactement ce qui est en train de se produire aujourd'hui. La logique corsetée du consensus de Washington n'est plus la logique dominante. La puissance et le poids économique se déplacent eux aussi. La Chine et, après elle, l'Inde seront bientôt les plus grandes économies du monde. Le centre de décision économique, qui était précédemment entre les mains des pays du G8, est en train de se déplacer avec l'essor de grandes économies émergentes qui forment de nouveaux groupements tels que le G20, les BRIC, l'ASEAN + sept et le Groupe pour la gouvernance mondiale (3G).

8. Le changement est donc bien en train de se produire mais, comme il se doit dans ces périodes de transition, l'incertitude règne. Les contours de la nouvelle réalité ne sont pas clairement dessinés. Aucune alternative toute faite ne se présente. Il faut en élaborer une. Nous ne savons pas encore quels objectifs, quelles politiques ni quels types de gouvernance sont en train de se forger. C'est notre devoir de contribuer à orienter cette ère nouvelle vers la justice sociale pour une mondialisation équitable.

9. Face à cette perspective, nous avons des certitudes

- Nous savons que l'aggravation des inégalités et des déséquilibres sociaux et développementaux qui l'accompagnent n'est pas viable ni sur le plan social ni sur le plan économique.
- Nous savons que les options et priorités économiques, sociales et environnementales de ces trente dernières années doivent changer.
- Les élections, l'homme de la rue et les sondages nous disent que la confiance en nos systèmes de gouvernance, qu'ils soient politiques ou économiques (s'agissant en particulier du système financier mondial), n'a jamais été aussi ébranlée.
- Nous savons que, dans de trop nombreux pays – développés surtout –, les anciennes habitudes sont revenues une fois la crise circonscrite. Sur le plan social, cela signifie que les femmes et les hommes qui travaillent, les fonctionnaires, les retraités et les petites entreprises, qui n'ont été pour rien dans la débâcle financière, paient le prix fort, surtout s'ils vivent dans des pays où les marchés financiers exercent une pression sur la dette souveraine.
- Et le pire du point de vue de l'OIT, c'est que nous savons que la grande majorité des hommes et des femmes qui travaillent, des familles, des ménages et des petites entreprises du monde entier s'inquiètent pour leur avenir et sont même fâchés de constater que leurs besoins et aspirations ne sont pas véritablement des priorités. Cette situation est symbolisée par le taux de chômage inacceptable des jeunes, qui côtoie des revenus d'un niveau indécent et une indécente concentration de la richesse.

10. De plus, le sentiment que les gouvernements n'ont pas la force ni la volonté d'endiguer le pouvoir débridé que les opérateurs financiers ont acquis sur nos sociétés est de plus en plus répandu. On nous dit que le système financier reste fragile et a encore besoin d'une politique de l'argent facile dans les pays développés. Or les bénéficiaires et les

primes ont retrouvé leur niveau d'avant la crise tandis que l'austérité plante ses crocs dans l'existence de millions de personnes qui cherchent à gagner leur vie dans l'économie réelle. Mais alors, quels sont les intérêts qui meuvent la politique? Il semble que certaines institutions financières soient «trop grosses pour faire faillite» et que beaucoup de personnes soient «trop petites pour compter».

11. Autres sujets de préoccupation manifestes: l'apparente incapacité qu'a notre système politique de se projeter dans le long terme, de se rassembler autour de problèmes clés de portée nationale et internationale et de convaincre les citoyens qu'*ils sont* la priorité des décideurs. Les retombées de la crise sont considérées davantage comme un enjeu électoral que comme une occasion d'adopter une démarche commune pour la défense de l'intérêt national. Il se pourrait que l'audace et le courage de la jeunesse arabe nous transmettent un message mieux adapté, à savoir qu'un changement réel doit s'accompagner d'une nouvelle ère de mobilisation sociale et populaire pacifique, qui projette la parole et les exigences de la population au cœur de la prise de décisions.

12. En décidant de notre action future, nous devons admettre que la donne politique mondiale est en train de changer rapidement, là, devant nos yeux: essor du populisme en Europe et aux Etats-Unis, révolte et révolution dans le monde arabe, doutes au sujet des fondamentaux sur lesquels reposent tant l'euro que le dollar, montée de confiance en Asie et en Amérique latine mais persistance des inégalités, élargissement de la place qu'occupent la Chine, l'Inde, le Brésil et d'autres pays dans le monde et affirmation des identités régionales et sous-régionales dans les pays en développement. Les efforts déployés par le Japon pour sortir d'une longue période de marasme économique ont été annulés par les événements tragiques qui se sont produits récemment. En Afrique, bien que la croissance ait retrouvé son niveau d'avant la crise, proche de 5 pour cent, et que six des dix économies qui ont la croissance la plus rapide du monde se trouvent en Afrique subsaharienne, le travail précaire et l'emploi dans le secteur informel augmentent, tandis que les taux de pauvreté ne régressent pas.

Les valeurs et les politiques de l'OIT sont plus que jamais nécessaires

13. Dans ce contexte, il est évident que l'Agenda du travail décent et un tripartisme performant ouvrent la voie à une croissance meilleure et bénéfique pour tous, à plus de paix, plus d'équité et de droits, moins de pauvreté et une plus grande stabilité des économies, des entreprises, du monde du travail et, en dernière analyse, de la société. Les politiques de l'OIT contribuent à la réduction des tensions, à l'équité et à la sécurité dans le monde. Ce sont là de stimulants échos contemporains des passages les plus remarquables des textes fondateurs de l'OIT. Nos valeurs et nos politiques nous placent du bon côté de l'Histoire.

14. Néanmoins, ces dernières décennies ont été difficiles pour nous. En effet, la politique économique dominante a dans l'ensemble fait fi des valeurs fondatrices de l'OIT et a construit une mondialisation inégale et déséquilibrée.

15. Cette politique a surévalué la capacité d'autorégulation des marchés, sous-évalué le rôle de l'Etat, des politiques publiques et de la régulation et dévalorisé le respect de l'environnement, la dignité du travail et le rôle protecteur de la société. La logique dominante consistait à libérer le secteur privé afin d'accroître sensiblement les investissements et de créer des emplois. C'est assurément là un objectif que nous partageons. Mais les choses ne se sont pas passées ainsi. Les taux d'investissement ont

été constants – ou ont un peu diminué – des années quatre-vingt à celles qui ont précédé la crise. Nous avons assisté à une baisse des ratios investissement/PIB dans les pays développés où la régulation du marché financier a été fortement assouplie et à une augmentation de ce ratio dans les économies émergentes dont beaucoup n'ont pas adopté cette politique. Dans l'ensemble, la libéralisation des marchés financiers et le démantèlement des mécanismes de contrôle des capitaux ainsi que les mesures prises parallèlement pour réduire les coûts des entreprises ne semblent pas avoir beaucoup dopé le taux mondial d'investissement.

16. En revanche, la logique à court terme des marchés financiers a rétréci l'horizon des entreprises de l'économie réelle, gonflé le secteur financier, accru dans des proportions astronomiques le marché des produits «titrisés» et évincé l'investissement productif.

17. L'effondrement du système financier qui en est résulté dans les pays développés a engendré une crise qui s'est transmise au monde entier par des voies multiples. Certes, le volume des échanges commerciaux a continué à augmenter mais les dernières négociations commerciales de portée mondiale qui ont abouti remontent à dix-sept ans. Ces deux principaux moteurs de la mondialisation connaissent une crise de légitimité.

18. L'OIT a traversé cette période difficile sans baisser les bras. Nous avons toujours exprimé notre conviction que la justesse de nos valeurs finirait par être reconnue. Nous devons être fiers de notre constance. Nous avons été critiques, nous avons averti que quelque chose ne tournait pas rond et que le monde se trouvait, de ce fait, aux prises avec d'énormes déficits de travail décent. Mais, au-delà de la critique, le tripartisme de l'OIT a engendré des propositions de changement constructives auxquelles la communauté internationale a largement adhéré et qui forment la base du travail que nous accomplissons avec les mandats à l'échelon national.

19. Ces propositions préconisent le respect universel des principes et droits fondamentaux au travail, l'adoption de l'objectif du travail décent à l'échelle planétaire en tant que finalité commune de toutes les politiques publiques et privées, l'idée d'utiliser le travail pour lutter contre la pauvreté comme moyen essentiel de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, l'idée qu'une mondialisation équitable crée des débouchés pour tous, la viabilité des entreprises comme fondement d'une économie réelle productive, l'adoption du Pacte mondial pour l'emploi pour contrer les effets de la crise économique et financière et la mise en place d'un socle de protection sociale pour les plus vulnérables. Toutes ces propositions sont de nature à donner forme à cette ère nouvelle.

S'orienter vers une croissance performante

20. Nous savons combien il a été difficile de progresser tant les obstacles structurels ralentissent le progrès. Ces obstacles découlent d'un modèle de croissance inopérant qui crée des emplois de qualité médiocre tout en marginalisant la politique sociale. Nous l'avons montré, c'est souvent un modèle de croissance grevée de déséquilibres qui doit être corrigé. Notre conception de l'action à mener est non seulement propice à une plus grande justice sociale mais elle est aussi judicieuse sur le plan économique. Sans les mesures préconisées dans le Pacte mondial pour l'emploi, l'avenir social et les perspectives concernant l'emploi seront bien pires. Les pays qui ont adopté une stratégie plus ouverte et davantage centrée sur l'emploi ont été récompensés parce que les suppressions d'emplois y ont été moins nombreuses, la tension sociale y a été moins aiguë et, par conséquent, la reprise de l'économie y a été plus rapide.

21. Je pense, à ce propos, qu'il est essentiel de lutter contre le sentiment d'impuissance qui fait dire à certains: «nous ne pouvons rien faire car nous sommes mus par des forces puissantes sur lesquelles nous n'avons aucune prise».

22. Cela n'est pas exact. Ces forces sont le résultat de politiques délibérément mises en place depuis le début des années quatre-vingt, et ces politiques peuvent être changées, elles doivent être changées. Ce n'est pas en renonçant à l'ouverture des marchés et aux avantages potentiels d'un accroissement des échanges internationaux et de l'investissement que nous avancerons, mais en les intégrant dans des solutions équilibrées fondées sur la justice sociale.

23. Les marchés sont toujours encadrés par des règles sociales. Ces règles doivent correspondre aux choix et aux aspirations des individus et de la société. Or les règles actuelles sont inopérantes parce qu'elles ont donné lieu à un modèle de croissance qui a engendré des résultats de plus en plus inégaux pour les individus et pour la société. S'engager sur une trajectoire de croissance performante, c'est reconnaître la primauté de l'aspiration à la justice sociale et de politiques qui puissent produire des résultats différents, comme le travail décent. Ainsi les critères de réussite ne peuvent-ils pas être simplement une forte croissance mesurée par le seul PIB mais un ensemble plus vaste et beaucoup plus équilibré de résultats auxquels aspirent les individus.

24. L'équilibre suppose non seulement une définition claire des objectifs qui sont les nôtres mais aussi la convergence, la synergie et l'interaction des différents domaines d'action. Cela nous éloigne du mode de pensée dominant, guidé par un processus décisionnel sectorisé et au coup par coup. Nous pouvons obtenir une «croissance performante» en combinant les effets positifs des objectifs ci-dessous, hiérarchisés en fonction des différents contextes nationaux et régionaux:

- des politiques macroéconomiques judicieuses;
- augmentation du volume d'investissement et création de travail décent dans l'économie réelle par le biais d'entreprises viables;
- des marchés du travail accueillants et équitables sur lesquels sont appliquées les normes internationales du travail;
- un système financier au service de l'économie réelle;
- des mesures budgétaires plus progressives.

25. La bonne nouvelle est que cela peut être fait. Je suis convaincu que l'intelligence humaine est capable de combiner ces objectifs avec des aspirations économiques qui puissent conduire à la nouvelle ère de justice sociale. Nous pouvons avoir des économies ouvertes et des sociétés ouvertes qui favorisent l'équité et le respect des droits économiques, sociaux et culturels. Mais, pour cela, il est impératif d'instaurer un équilibre.

- Premièrement, un équilibre global entre la politique publique et la fonction régulatrice de l'Etat; entre la création de richesses et la capacité d'innovation des marchés, entre l'expression démocratique de la société et les besoins des individus, des familles et de la collectivité.
- Deuxièmement, un équilibre entre les dimensions économique, sociale et environnementale de l'existence, c'est l'optique du développement durable.

- Troisièmement, un équilibre entre l'économie financière et l'économie réelle. Le système financier doit se recentrer sur son cœur de métier – prêts à l'innovation, investissements productifs, facilitation des échanges commerciaux et financement de besoins de consommation raisonnables.
- Quatrièmement, un équilibre entre une stratégie de croissance tirée par les exportations et la nécessité de doper la demande tirée par les revenus et les marchés intérieurs.
- Cinquièmement, un équilibre entre le capital et le travail, y compris un rapprochement entre les gains de productivité et l'augmentation des salaires. La part du travail par rapport à celle du capital dans le PIB a diminué au cours de ces trente dernières années.

26. Comme l'a rappelé le pape Jean-Paul II en 2000 lors de la messe pour le jubilé des travailleurs: «Tous doivent travailler de façon à ce que le système économique dans lequel nous vivons n'ébranle pas l'ordre fondamental de la primauté du travail sur le capital, du bien commun sur les intérêts privés.» Gandhi l'a merveilleusement dit: «Il y a assez de tout dans le monde pour satisfaire les besoins de l'homme, mais pas assez pour assouvir son avidité.»

Eviter le danger de tout recommencer comme avant

27. Je l'ai déjà dit, la crise économique et financière mondiale a confirmé bien des thèses qui avaient été avancées à propos des dangers de la mondialisation dans sa forme actuelle. Lorsque le danger était à son paroxysme, lorsque le cataclysme de l'effondrement financier était réel, ces thèses sont devenues monnaie courante. La reconnaissance des erreurs du passé, des excès et de l'irresponsabilité ainsi que de la nécessité de faire en sorte qu'après la crise les choses ne redeviennent jamais comme avant est rapidement devenue le signal de ralliement des dirigeants politiques de tous bords.

28. Aujourd'hui, alors que la perspective immédiate d'une faillite mondiale s'éloigne, des millions de personnes qui ont perdu leur emploi, qui ont vu leur niveau de vie baisser ou qui s'attendent à de très dures mesures d'austérité continuent de souffrir de la crise. Il ne faut pas se leurrer. La crise sociale reste très aiguë dans la plus grande partie du monde. La vague de mobilisation populaire à laquelle nous assistons dans le monde arabe s'explique dans une large mesure par la frustration de personnes qui aspirent au travail décent et au respect de leurs droits fondamentaux. La situation reste très instable et le danger n'a pas disparu.

29. Pourtant le sentiment d'urgence s'érode. C'est l'acuité du danger qui a provoqué une réponse internationale sans précédent – principalement de la part du G20. Ce sentiment s'affaiblissant, la volonté d'agir ensemble pour changer les choses risque de s'affaiblir elle aussi. Il y a eu un moment – difficile à dater – où le sentiment d'être en présence d'une crise mondiale s'est transformé en celui d'être en présence d'une addition de crises nationales, dont chaque pays devait tenter de se sortir par ses propres moyens. Le changement décisif s'est produit lorsque que le système financier mondial et ses institutions eurent reçu suffisamment de soutien de la part des gouvernements, lorsque les banques «trop grosses pour faire faillite» furent sauvées et purent reprendre leurs activités sans aide, au détriment des citoyens et au prix de l'endettement de nombreux gouvernements. A partir de là, tout a recommencé comme avant.

30. Ceux qui pensent que c'est la première fois dans l'histoire qu'une crise d'une telle ampleur ne provoquera probablement aucun changement majeur de politique doivent garder trois choses à l'esprit.

31. Premièrement, le sentiment d'injustice, qui n'est pas né avec la crise mais qui a été grandement amplifié par elle, demeure aigu. Ceux qui estiment, avec raison, être les moins responsables de la crise sont ceux qui paient le prix le plus fort. Deuxièmement, ceux qui, là encore avec raison, sont considérés comme l'ayant provoquée ne semblent ni en souffrir énormément ni être prêts à revoir leur comportement de façon à éviter qu'elle ne se répète.

32. Troisièmement, la crise mondiale n'a pas eu les mêmes conséquences dans toutes les régions du monde. Les pays émergents et en développement s'en sont remis plus rapidement grâce à une régulation financière plus stricte et à bien des mesures proposées dans le Pacte mondial pour l'emploi. Sans surprise, étant donné sa naissance au cœur du système financier des économies industrielles et postindustrielles les plus avancées du Nord, c'est en Europe, aux Etats-Unis et au Japon – ce dernier ayant de surcroît subi les conséquences d'une catastrophe naturelle – que la crise laisse son empreinte la plus durable.

33. Les effets de cette situation sur le monde du travail se feront sûrement sentir pendant de nombreuses années encore. L'OIT, quant à elle, est confrontée à une situation dans laquelle le danger de régression sociale semble plus aigu précisément dans les régions développées qui, de tout temps, ont été les plus réceptives à ses principes de base et les plus disposées à mettre ses méthodes de dialogue social et de tripartisme en pratique. A l'inverse, et cela est plus encourageant, du fait de leur puissance économique, de leur nouvelle assurance sur la scène internationale et de l'évolution de leurs propres sociétés, les pays émergents et en développement ont aujourd'hui une réelle possibilité de progrès social qui, si elle se réalise, peut améliorer considérablement l'existence d'un nombre incalculable de citoyens du monde.

C'est à l'OIT de montrer la voie à suivre

34. Pour contribuer à ce changement, il faut à mon sens que l'OIT oriente elle-même, avec conviction, la réflexion sur les politiques privées et publiques de l'avenir. Mais pourquoi ce rôle nous incomberait-il? Je vais tenter quelques réponses:

- ❑ Les valeurs et les politiques que nous défendons sont précisément celles dont une grande majorité considère qu'elles peuvent asseoir l'avenir sur des bases plus justes et plus solides. Pour beaucoup, nos propositions font appel au bon sens.
- ❑ Nos politiques suscitent une adhésion explicite. Comme nous l'avons déjà signalé, l'OIT a reçu un large appui des plus hautes instances gouvernementales, dans le cadre des Nations Unies, des organisations régionales, des institutions parlementaires et de la société civile, entre autres.
- ❑ L'OIT est un facteur d'équilibre. Le consensus, qui s'établit entre ses mandants tripartites et qui est ancré dans l'économie réelle, apporte des solutions équilibrées à des problèmes complexes. Cela est capital pour remédier aux types de dysfonctionnements que j'ai évoqués.
- ❑ Pour contribuer à l'avènement de cette ère nouvelle, il nous faut mobiliser tout le dynamisme et l'esprit de décision dont les mandants ont fait preuve depuis le milieu des années quatre-vingt-dix.

35. Voilà pourquoi cette 100^e session de la Conférence constitue une étape si importante pour l'Organisation, qui fêtera son centenaire en 2019. Elle nous rappelle que nous sommes les héritiers d'un passé dont nous avons lieu d'être fiers et les dépositaires d'un présent difficile, pleinement engagés dans la lutte pour un avenir meilleur dont nous espérons que les générations futures seront fières.

36. Attardons nous donc un instant sur notre histoire et sur ce qu'elle nous dit aujourd'hui.

37. L'histoire de notre Organisation a commencé avec ces textes remarquables que sont le préambule de la Constitution de 1919 et son annexe, la Déclaration de Philadelphie, citée dans le présent rapport. Ces textes nous rappellent le cap qui a été fixé à l'Organisation et qu'elle ne doit jamais perdre de vue: œuvrer à la justice sociale.

38. Il est aujourd'hui impératif d'insister à nouveau sur la nécessité de concrétiser la mission suprême de justice sociale qui a été confiée à notre Organisation, puis précisée dans la Déclaration de 2008 sur la justice sociale pour une mondialisation équitable.

39. La détermination de ce qui est juste et équitable dans le monde du travail peut être une cause de désaccord compréhensible, surtout lorsque des intérêts à la fois légitimes et rivaux sont en jeu. Dans l'éventualité de tels désaccords, lorsque les droits fondamentaux au travail sont respectés, les sociétés se sont dotées de mécanismes qui permettent de parvenir à des solutions acceptables, répondant à l'exigence de justice, tout en faisant droit au réalisme économique. Ces mécanismes sont le dialogue social et la négociation collective qui, avec les normes internationales du travail, constituent l'essence du tripartisme de l'OIT.

Regarder vers l'avenir

40. J'ai réuni dans la deuxième partie de mon rapport les informations qui témoignent de l'aggravation des déséquilibres et des inégalités sociaux et économiques créés par le modèle de mondialisation qui a vu le jour dans les vingt dernières années du siècle dernier. Beaucoup ont trait à l'évolution qu'a connue le monde du travail au cours de ces dernières décennies. Les tendances relevées suscitent les plus vives inquiétudes car elles dessinent les contours d'un monde qui se fragilise sur les plans économique, environnemental, social et politique.

41. Dans la troisième partie, je fais observer qu'il est nécessaire, et urgent, de mettre au point un nouveau modèle de croissance – celui d'une croissance «performante», capable d'assurer à chacun un travail décent. La seule manière de rendre la mondialisation compatible avec les objectifs de l'OIT est de la faire reposer sur la justice sociale. J'affirme en conclusion que l'OIT peut et doit poursuivre son action dans le droit fil d'une histoire dont elle ne peut que s'enorgueillir, en inscrivant fermement la nécessité de forger une nouvelle ère de justice sociale dans les programmes nationaux de ses mandats et donc aussi à l'ordre du jour de ceux qui veillent à la cohérence des politiques à l'échelle internationale.

42. En ces temps incertains et difficiles à bien des égards, il faut que les mandats de l'OIT engagent une profonde réflexion sur le rôle que notre Organisation est appelée à jouer dans cette ère nouvelle. La Conférence de cette année, par son caractère historique, pourrait très bien être l'occasion d'amorcer cette réflexion. Elle s'inscrit dans un contexte marqué par de multiples interrogations sur l'avenir de l'économie mondiale et de notre planète. Beaucoup ne voient guère de raisons d'être optimistes, pensent que la survie individuelle ou collective est ce qu'il y a de mieux à espérer et ont bien du mal à envisager un avenir meilleur pour leurs enfants.

43. C'est pour eux, et pour nous tous, que nous devons nous atteler à la construction de l'ère de la justice sociale. Cette tâche, l'OIT ne peut l'accomplir seule et, en tout état de cause, elle ne peut s'inscrire que dans le temps long. J'invite ceux que son ampleur rebuterait à relire le préambule de la Constitution de 1919 ou la Déclaration de Philadelphie de 1944. Nous sommes juchés sur les épaules de ceux qui nous ont précédés; et nous aussi nous devons avoir les épaules assez solides pour porter les générations futures et mériter leur respect.

44. Nous sommes ainsi conviés à nous rappeler une vérité que les dirigeants qui ont rédigé notre Constitution avaient parfaitement comprise: nous sommes partie prenante des processus politiques et sociaux qui, aux différentes époques de l'histoire, déterminent nos priorités et notre capacité d'agir. Nous sommes nés des luttes sociales qui ont marqué le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle; plus de quatre-vingt-dix ans après la naissance de l'Organisation, alors même que nombre des grands principes de l'OIT ont trouvé leur traduction dans les législations et les pratiques, nos valeurs et nos politiques sont toujours indispensables pour mettre en place un monde meilleur et plus juste.

45. C'est pourquoi nous devons nous sentir sûrs de nous lorsque nous réfléchissons au rôle que nous aurons à jouer à l'avenir. Nous ne devons pas oublier que l'OIT est un modèle de partenariat public-privé unique dans l'histoire, dont l'apport à la gouvernance mondiale est sans égal. Lorsque les politiques nocives que nous nous efforçons de modifier aujourd'hui ne seront plus que des mauvais souvenirs, l'OIT, elle, sera toujours là. Nous avons été, nous sommes et nous resterons à la hauteur de notre mission.

2. La justice sociale en danger

Une mondialisation déséquilibrée et un modèle de croissance économique inopérant

46. L'économie de marché peut être très efficace pour créer de la croissance et donc élever le niveau de vie. C'est ce que nous disent les moyennes arithmétiques: au cours des trente dernières années, le PIB mondial *moyen* par tête a augmenté de 40 pour cent. Par le jeu combiné de diverses décisions stratégiques, transformations politiques et innovations technologiques, la mondialisation a permis aux pays d'augmenter leur production, d'élargir leurs marchés, de recentrer leurs secteurs productifs sur leurs avantages comparatifs et de dynamiser leurs entreprises en les faisant se confronter à une concurrence plus large.

47. Toutefois, les moyennes ne reflètent pas la réalité quotidienne de la plupart des êtres humains. L'économie de marché tend à engendrer des inégalités. On ne prête généralement attention qu'au taux de croissance, alors que ce qu'il conviendrait de considérer avec le plus grand soin, c'est le modèle de croissance adopté et ses conséquences sociales. Vu sous cet angle, le modèle actuel est parfaitement inopérant.

Une mondialisation à une forte dimension sociale

48. Dans le rapport que j'ai présenté à la Conférence internationale du Travail en 1999, introduisant la notion de travail décent, j'écrivais: «La mondialisation a apporté la prospérité mais aussi des inégalités qui mettent à l'épreuve la responsabilité sociale collective... La mondialisation a fait de "l'ajustement" un phénomène universel qui touche aussi bien les pays riches que les pays pauvres... Si rien n'est fait pour remédier aux tendances actuelles, la plus grande menace qui pèsera sur nous sera l'instabilité engendrée par l'aggravation des inégalités¹.»

49. Les douze années qui ont suivi n'ont fait que confirmer mes propos.

50. La mondialisation que je critique avec vigueur est celle qui s'accompagne d'inégalités et de déséquilibres; en revanche, je suis résolument en faveur d'une mondialisation comportant une forte dimension sociale.

51. En 2004, nous avons réuni un petit groupe de décideurs et d'universitaires, comprenant également des lauréats du prix Nobel, afin qu'ils établissent une liste de recommandations fondamentales qui iraient dans ce sens. Le rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation commençait par ces mots: «Le fonctionnement actuel de l'économie mondiale souffre de déséquilibres profondément ancrés et persistants qui sont inacceptables sur le plan éthique et intenable sur le plan politique. [...] Le déséquilibre entre l'économie et la société mine la justice sociale².» En 2005, l'Assemblée générale des Nations Unies déclarait: «Nous sommes résolument en faveur d'une mondialisation équitable et décidons de faire du plein emploi et de la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de

¹ BIT, 1999, rapport du Directeur général à la Conférence internationale du Travail, 87^e session, pp. 1 et 5.

² Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation: *Une mondialisation juste: Créer des opportunités pour tous*, rapport soumis à la Conférence internationale du Travail, 92^e session, Genève, 2004, pp 3 et 4.

trouver un travail productif et décent les objectifs fondamentaux de nos politiques nationales et internationales en la matière et de nos stratégies nationales de développement³.» En 2010, l'Assemblée générale constatait la lenteur de la progression vers le plein emploi productif et le travail décent pour tous⁴.

52. En 1995 déjà, lors du Sommet mondial pour le développement social, qui a réuni plus de 120 chefs d'Etat et de gouvernement, les participants ont préconisé de veiller plus attentivement à ce que la croissance économique engendre sécurité et bien-être.

53. En ma qualité de président du comité préparatoire du Sommet, j'avais défendu quelques-unes des idées pour lesquelles je n'ai cessé de lutter tout au long de ma vie. La Déclaration de Copenhague sur le développement social qui a été adoptée lors de ce sommet commence, entre autres, par ces mots: «Nous constatons que partout dans le monde se manifeste de diverses manières l'urgente nécessité de s'attaquer aux problèmes sociaux les plus graves, en particulier la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale, qui touchent tous les pays [...] Nous partageons la conviction que le développement social et la justice sociale sont indispensables à l'établissement et au maintien de la paix et de la sécurité entre les nations et en leur sein même [...] Nous sommes profondément convaincus que le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement constituent des éléments interdépendants et qui se renforcent mutuellement dans le processus de développement durable, qui est le cadre de nos efforts pour assurer à tous une vie meilleure⁵.»

54. Ces constats montrent bien que, depuis plusieurs années déjà, nous sommes à la recherche d'un modèle de croissance qui puisse à la fois ouvrir des perspectives plus larges et s'accompagner d'un véritable progrès social. Cette recherche se poursuit aujourd'hui avec d'autant plus de détermination qu'il est de plus en plus manifeste que le modèle de croissance économique actuel est inopérant.

Ce modèle engendre une répartition inégale des fruits de la croissance, qui érode la cohésion sociale

- Dans la plupart des pays, les inégalités de revenus se sont creusées en faveur des revenus les plus élevés, dont l'ascension a été vertigineuse par rapport aux revenus moyens. Dans les économies développées, ces inégalités de revenus se sont traduites par des inégalités de patrimoine, ce qui pourrait compromettre la mobilité sociale, trame du tissu social.
- Au niveau planétaire, 80 pour cent de la population se partagent 30 pour cent de la richesse mondiale. Entre 1990 et 2007, la part du revenu total des 20 pour cent des plus pauvres de la population mondiale est passée de 1,5 à 2 pour cent.
- En 2007, le revenu cumulé des 61 millions de personnes les plus riches était équivalent à celui des 3,5 milliards les plus pauvres⁶.
- Aux Etats-Unis, entre 1976 et 2007, la part du revenu du 0,1 pour cent de la population le plus fortuné a plus que quadruplé, passant de 2,3 pour cent à 12,6 pour cent⁷.

³ Nations Unies, document A/RES/60/1.

⁴ Nations Unies, document A/RES/65/1, paragr. 20.

⁵ Document des Nations Unies A/CONF.166/9.

⁶ I. Ortiz; M. Cummins: *Global Inequality: Beyond the Bottom Billion*, p. 11, paragr. (B), New York, UNICEF, 2011.

⁷ A. Atkinson; T. Piketty; E. Saez: «Top Incomes in the Long run of History», *Journal of Economic Literature* (2011, vol. 49, n° 1), p. 6, paragr. 2.

- La pauvreté (au seuil de 1,25 dollar E.-U. par jour) recule, mais très lentement: de 1,8 milliard de personnes en 1990 à 1,4 milliard en 2005; à ce rythme, il faudrait encore quatre-vingt-huit ans pour éradiquer l'extrême pauvreté⁸.
- Pour réduire de moitié le taux de pauvreté entre 1990 et 2015 (premier objectif du Millénaire pour le développement), il faudrait que les pays les moins avancés doublent leur taux de croissance de l'emploi productif (soit celui qui assure un revenu supérieur au seuil de pauvreté), qui devrait passer des 3 pour cent actuels à 7,1 pour cent⁹.
- Les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes se réduisent, mais très lentement; au rythme actuel, il faudrait encore soixante-quinze ans pour qu'ils soient comblés.
- Entre 75 et 80 pour cent de la population mondiale sont privés de toute protection sociale¹⁰.
- Les aspirations sociales frustrées sèment l'instabilité politique et sociale. De nombreux auteurs ont démontré que les fortes inégalités de revenus, l'agitation sociale et l'instabilité politique sont des freins à la croissance¹¹. L'actualité récente du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est là pour nous le rappeler. Il ressort des enquêtes sur lesquelles se fonde le *Rapport sur le développement dans le monde* de 2011 que deux jeunes hommes sur cinq se sont joints à des bandes organisées ou à des groupes de rebelles à cause du chômage ou d'un très fort sentiment d'injustice¹².

La création d'emplois de qualité semble être un objectif encore lointain, et la crise mondiale ne fait qu'aggraver les choses

- La moitié des 3 milliards de personnes qui travaillent aujourd'hui exercent une forme ou une autre d'activité indépendante, dans la plupart des cas plus par nécessité que par choix¹³.
- Le taux d'emploi informel (en pourcentage de l'emploi non agricole) dépasse en moyenne 50 pour cent dans les régions en développement.
- L'emploi dit atypique est en augmentation dans les économies développées – même dans la phase de sortie de crise.

⁸ Estimations du BIT, fondées sur des données de la Banque mondiale et établies en utilisant un rapport constant entre l'élasticité de la croissance et la réduction de la pauvreté au cours des dix dernières années.

⁹ BIT: *Growth, employment and decent work in the least developed countries*, Genève, 2011, p. 22, paragr. 1 et tableau 1.8.

¹⁰ BIT: *La sécurité sociale pour une justice sociale et une mondialisation équitable*, rapport VI, Conférence internationale du Travail, 100^e session, Genève, 2011, p. 89, paragr. 210.

¹¹ Institut international d'études sociales: *Rapport sur le travail dans le monde: D'une crise à l'autre*, Genève, 2010.

¹² Banque mondiale: «Conflits, sécurité et développement», *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington, DC, 2011.

¹³ BIT: *Tendances mondiales de l'emploi 2011: Le défi d'une reprise de l'emploi*, Genève, 2011.

- ❑ On dénombre aujourd'hui 205 millions de personnes qui, conformément à la définition officielle du chômage, recherchent activement un emploi et n'en trouvent pas; ce chiffre doublerait aisément si l'on y ajoutait les personnes sous-employées qui souhaiteraient travailler davantage et celles qui, découragées, ont renoncé à chercher un emploi.
- ❑ Le taux de chômage mondial des jeunes des deux sexes, qui s'établit à 12,6 pour cent, est deux fois et demie plus élevé que celui des adultes; les chiffres varient entre 8,3 et 25,1 pour cent selon les régions.
- ❑ Le travail des enfants est en régression sur toute la planète; on dénombrait pourtant encore 215 millions de travailleurs enfants en 2008, dont la moitié exerçait des activités dangereuses; 12 millions de personnes travailleraient dans des conditions relevant du travail forcé¹⁴.
- ❑ De 1998 à décembre 2010, le nombre de ratifications des normes fondamentales du travail a augmenté de 53 pour cent pour s'établir à 1 322, ce qui représente 90 pour cent du total atteignable pour 183 Etats Membres; on constate cependant d'importants contrastes entre pays, entreprises et lieux de travail pour ce qui est de l'application effective de ces instruments.

L'économie elle-même est devenue plus instable, ce dont souffrent les entreprises de l'économie réelle

55. Depuis 1980, le monde traverse en moyenne tous les trois ans une crise financière, généralement précédée par de vastes mouvements de capitaux, une envolée des cours des matières premières et une hausse des taux d'intérêt. Ensuite, il faut attendre en moyenne deux ans pour que la production retrouve son niveau d'avant la crise et 4,8 ans pour l'emploi¹⁵.
- ❑ Au cours des dix années qui ont précédé 2009, la productivité du travail a augmenté deux fois plus que les salaires dans les pays développés, et aussi dans 16 des 21 pays émergents et en développement, ce qui a réduit la part des salaires dans le revenu total et affaibli la demande globale.
 - ❑ Au plan mondial, la part de l'investissement dans le PIB a diminué de plus de 2 points de pourcentage entre le milieu des années quatre-vingt et 2009¹⁶; autrement dit, la hausse des profits ne s'est pas accompagnée d'un plus grand effort d'investissement.
 - ❑ La part des bénéfices d'entreprise provenant du secteur financier, et non de l'économie réelle, a atteint 42 pour cent dans les pays développés, contre 25 pour cent dans les années quatre-vingt¹⁷.

¹⁴ BIT: *Intensifier la lutte contre le travail des enfants*, rapport du Directeur général, Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, Conférence internationale du Travail, 99^e session, rapport I(B), Genève, 2010; et *Le coût de la coercition*, rapport du Directeur général, Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, Conférence internationale du Travail, 98^e session, rapport I(B), Genève, 2009, p. 5, paragr. 19.

¹⁵ C. Reinhart; K. Rogoff: *The aftermaths of financial crisis*, NBER paper n° 14656, janv. 2009.

¹⁶ *Revue internationale du Travail*, numéro spécial consacré à la crise, 2010, à partir de statistiques du FMI.

¹⁷ Institut international d'études sociales: *Rapport sur le travail dans le monde 2009: La crise mondiale de l'emploi et ses suites*, Genève, 2009, p. 50.

- La part des revenus consacrée aux investissements est restée constante, alors que la part des profits affectée au versement des dividendes a connu une rapide augmentation dans les pays développés; elle a notamment doublé aux Etats-Unis au cours de la période 1980-2008 pour s'établir à 46 pour cent.
 - Les petites entreprises sont le principal moteur de l'emploi et, pourtant, leurs priorités sont rarement prises en compte en ce qui concerne aussi bien la politique générale et les dispositions réglementaires que l'accès à des sources de financement, à la formation, à des investissements d'infrastructure et à d'autres formes d'aide.
 - Enfin, il existe une corrélation entre les inégalités et l'instabilité économique. La récession mondiale de 2008-09 est généralement imputée au creusement des inégalités, à la stagnation des revenus médians et à la générosité des prêts accordés à des ménages potentiellement insolvables dont le revenu d'activité stagnait¹⁸. Par-delà la crise mondiale, l'accroissement des inégalités coûte cher sur le plan sécuritaire (protection des personnes, incarcérations, lutte contre la délinquance). A taux de croissance identiques, les pays fortement inégalitaires ont besoin de plus de temps pour réduire la pauvreté que les autres.
56. Examinons certaines données de plus près.

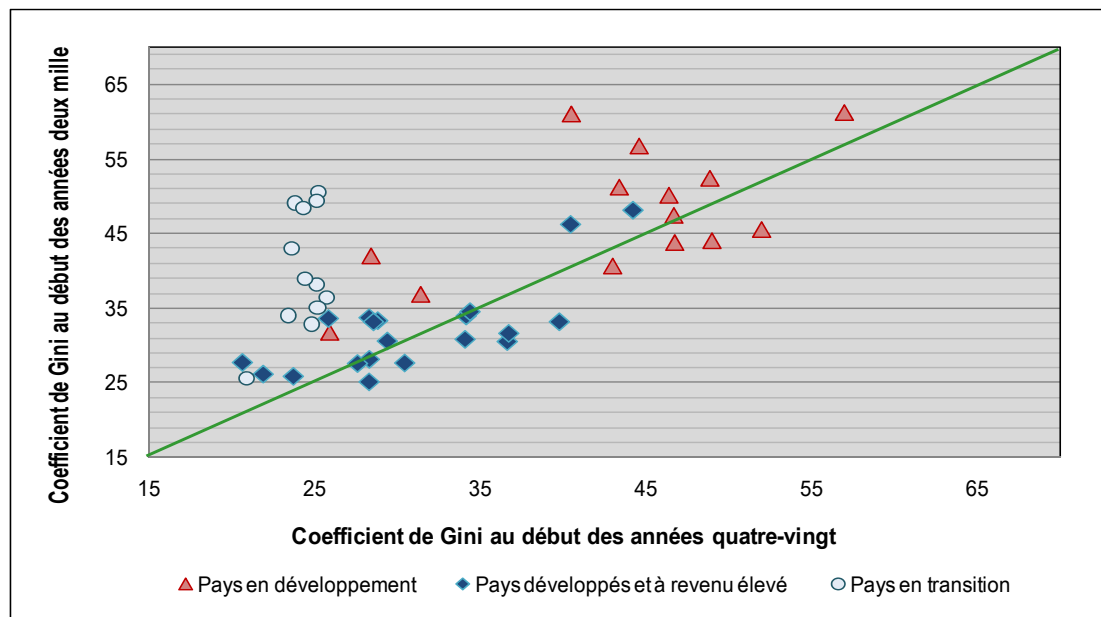
Les inégalités de revenus se généralisent et s'aggravent

57. De nombreux pays – les deux tiers de ceux pour lesquels on dispose de données comparables – affichent un accroissement des inégalités telles que mesurées par le coefficient de Gini¹⁹. Dans le tiers restant, les inégalités ne se sont pas creusées ou, partant d'un seuil très élevé, elles se sont légèrement réduites. Dans la figure 1, les pays situés au-dessus de la diagonale à 45 degrés s'inscrivent dans le schéma de la progression des inégalités de revenus constatée entre 1980 et 2000. D'une manière générale, les inégalités n'ont que légèrement progressé d'année en année mais, répartie sur deux décennies, cette progression a entraîné un déplacement notable de la répartition des revenus en faveur des revenus supérieurs – et au détriment de tous les autres.

¹⁸ Institut international d'études sociales: *Rapport sur le travail dans le monde 2008: Les inégalités de revenus à l'ère de la mondialisation financière*, Genève, 2008.

¹⁹ Le coefficient de Gini mesure les inégalités de revenus sur une échelle allant de 0, l'égalité parfaite, à 1, l'inégalité absolue. Plus le chiffre est élevé, plus l'inégalité est marquée.

Figure 1. L'accroissement des inégalités est la tendance dominante depuis les années quatre-vingt



Source: Base de données WIDER; calculs du BIT.

58. L'évolution la plus déconcertante de ces dernières années se produit au sommet de l'échelle des revenus²⁰. Aux Etats-Unis, par exemple, la part du revenu perçue par les 10 pour cent les plus riches de la population, qui s'est maintenue en dessous de 35 pour cent pendant quasiment toute la période de l'après-guerre, a entamé au début des années quatre-vingt une progression spectaculaire pour atteindre 50 pour cent de nos jours – niveau qui n'avait plus été observé depuis les années vingt. En d'autres termes, les 10 pour cent les plus riches de la population disposent d'un revenu égal à celui des 90 pour cent restants. Un tel écart entre les 10 pour cent les plus nantis et le reste de la population est aujourd'hui un phénomène relativement courant dans de nombreux pays.

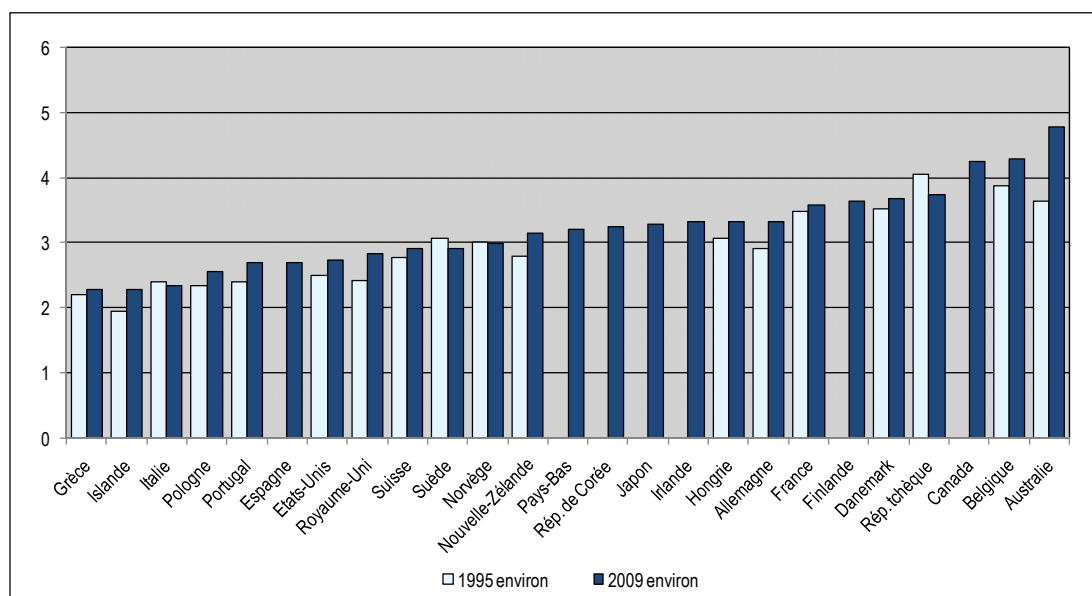
59. L'augmentation de la part du revenu total perçue par ces 10 pour cent est essentiellement due à la vertigineuse augmentation de la rémunération des 1 pour cent – et pour être encore plus précis des 0,1 pour cent – les plus riches. En 2007, 1 pour cent de la population la plus aisée des Etats-Unis détenait 23,7 pour cent du revenu total du pays.

²⁰ Voir José Gabriel Palma: «Homogeneous middles vs. heterogeneous tails, and the end of the “Inverted-U”: The share of the rich is what it's all about», *Cambridge Working Papers in Economics*, n° 1111, 2011.

Polarisation accrue des salaires entre le haut et le bas de l'échelle

60. Si l'on compare les revenus du premier et du dixième décile (le ratio D9/D1²¹), on constate que, depuis 1995, les inégalités de salaires se sont creusées dans 15 pays et qu'elles n'ont diminué que dans quatre pays (Belgique, France²², Irlande et Japon). En moyenne, le ratio est passé de 3,00 en 1995 à 3,23 en 2009 (voir figure 2, tableau A). La situation est un peu meilleure dans les pays en développement et les économies émergentes puisque, sur la base des données disponibles, on constate que les inégalités salariales ont reculé dans 11 pays et n'ont progressé que dans cinq (voir figure 2, tableau B). Néanmoins, le ratio moyen D9/D1 reste supérieur à 10 dans ces pays, soit un niveau nettement supérieur à celui des pays industrialisés²³.

Figure 2. La croissance s'accompagne d'une aggravation des inégalités
Evolution des inégalités de rémunérations mesurée par le ratio D9/D1



Note: Pour les pays industrialisés, seule la rémunération des salariés à plein temps est prise en compte pour le calcul de l'écart interdécile; les données concernant les pays en développement et les économies émergentes ne sont pas toujours strictement comparables en raison de différences d'ordre conceptuel et méthodologique.

Source: Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et base de données du BIT sur les salaires dans le monde.

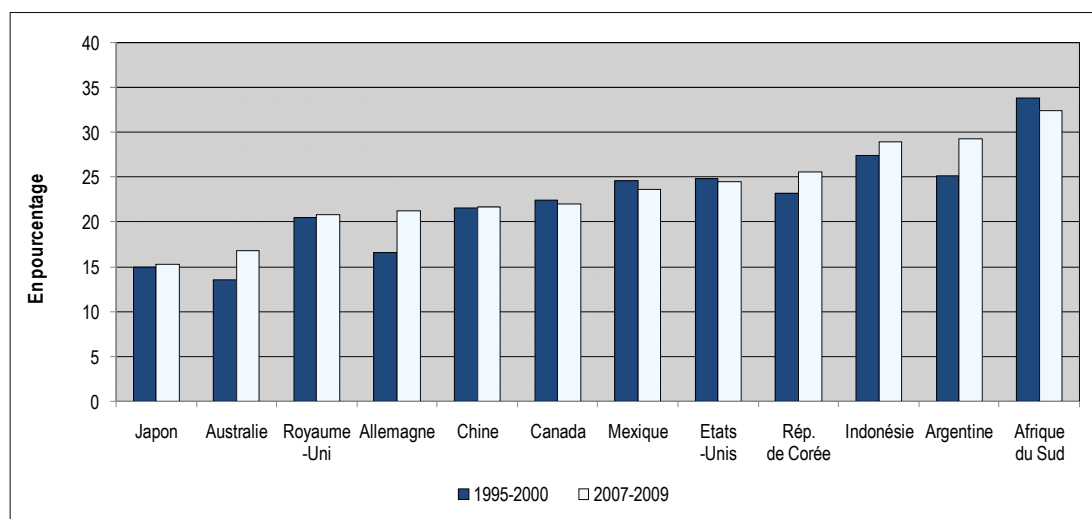
61. La plus grande dispersion des salaires entraîne une augmentation de la proportion des bas salaires, évolution que l'on observe dans 25 des 37 pays pour lesquels on dispose de données (figure 3).

²¹ Cet indicateur est le rapport entre le premier décile (D1), soit le niveau de salaire au-dessous duquel se trouvent les 10 pour cent de salariés les moins payés, et le neuvième décile (D9), soit le niveau de salaire au-dessous duquel se trouvent 90 pour cent des salariés (ou au-dessus duquel se situent les 10 pour cent de salariés les mieux payés).

²² Les informations les plus récentes concernant la France donnent toutefois à penser que la part des catégories situées à l'extrémité supérieure (0,1 et 0,01) a considérablement augmenté entre 1998 et 2005. Voir à ce sujet la présentation de François Bourguignon lors du Forum de l'OCDE sur les inégalités de revenus, 2 mai 2011.

²³ Il convient toutefois de noter que les données des pays émergents et en développement ne sont pas toujours strictement comparables, les outils conceptuels et les méthodes utilisés n'étant pas les mêmes.

Figure 3. Le nombre des emplois faiblement rémunérés augmente
Proportion de salariés faiblement rémunérés dans des pays sélectionnés (dont la rémunération est inférieure aux deux tiers du salaire médian)



Source: Statistiques du BIT.

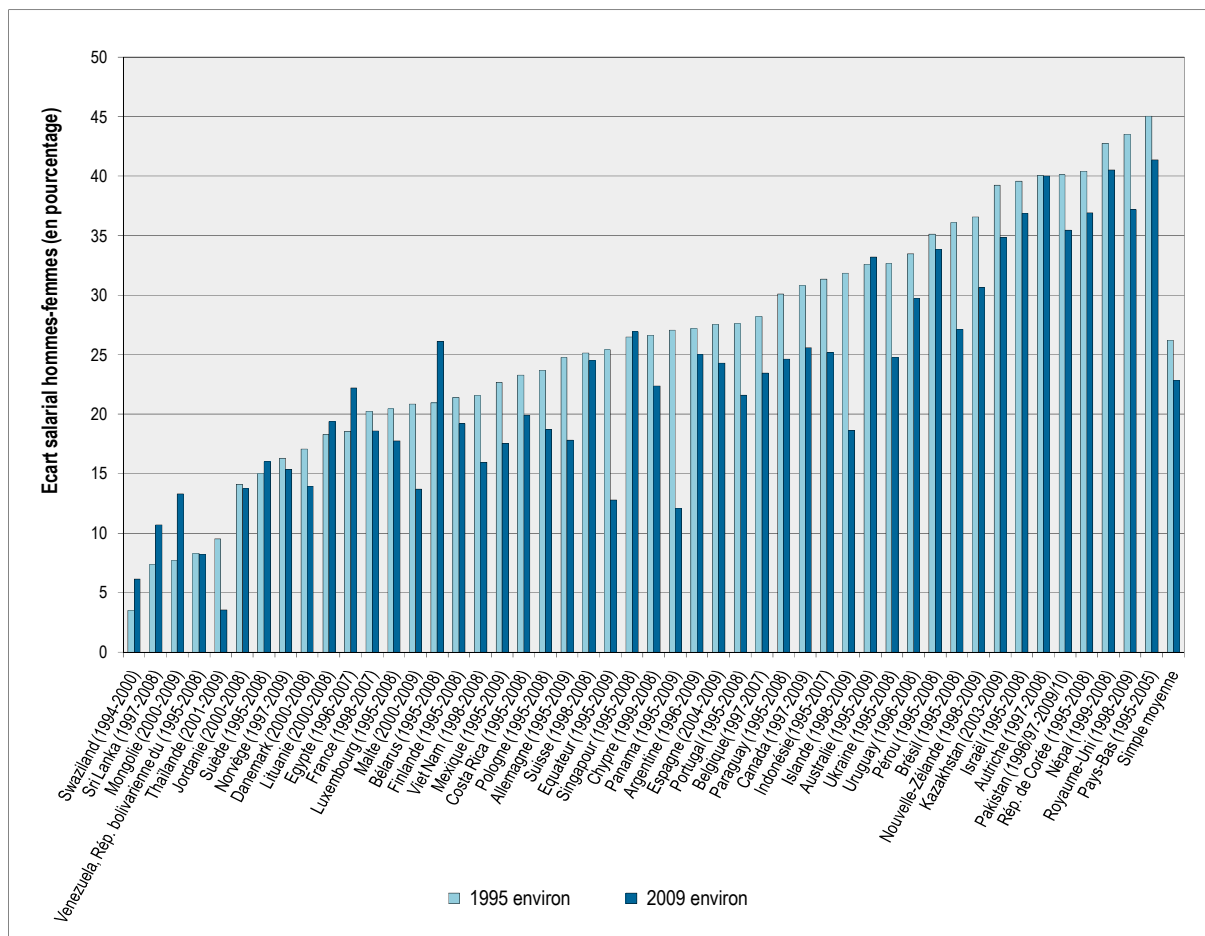
62. Cette polarisation s'explique par de nombreux facteurs parmi lesquels la mondialisation joue un rôle déterminant. Quoiqu'il en soit, l'important est aujourd'hui de réfléchir à la manière d'y remédier.

Persistance des inégalités salariales entre les hommes et les femmes

63. En 2008-09, la rémunération des femmes étaient inférieure de 22,9 pour cent en moyenne à celle des hommes (figure 4), ce qui représente une amélioration par rapport à l'écart constaté en 1995 (26,2 pour cent). On peut observer une évolution positive dans 39 des 48 pays considérés. Cependant, au rythme actuel, il faudrait encore plus de soixante-quinze ans pour que soit appliqué le principe de l'«égalité de rémunération pour un travail de valeur égale», énoncé dans la convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951, qui a été ratifiée par un très grand nombre de pays. Les femmes assument l'essentiel des activités non rémunérées de la sphère domestique et travaillent en général moins d'heures que les hommes. Toutefois, même sur une base horaire, elles gagnent en moyenne 17,1 pour cent de moins que les hommes dans l'Union européenne²⁴. On peut certes invoquer les particularités de l'éducation ou de l'expérience pour expliquer une telle différence, mais le niveau d'instruction actuel des femmes et leur expérience professionnelle désormais équivalente à celle des hommes ont ôté toute crédibilité à cette explication.

²⁴ Données valables pour l'Union européenne à 27, en 2009. Voir Eurostat, cité plus haut.

Figure 4. La rémunération des femmes ne rattrape que très lentement celle des hommes
Evolution de l'écart salarial hommes-femmes entre 1995 et 2009 environ

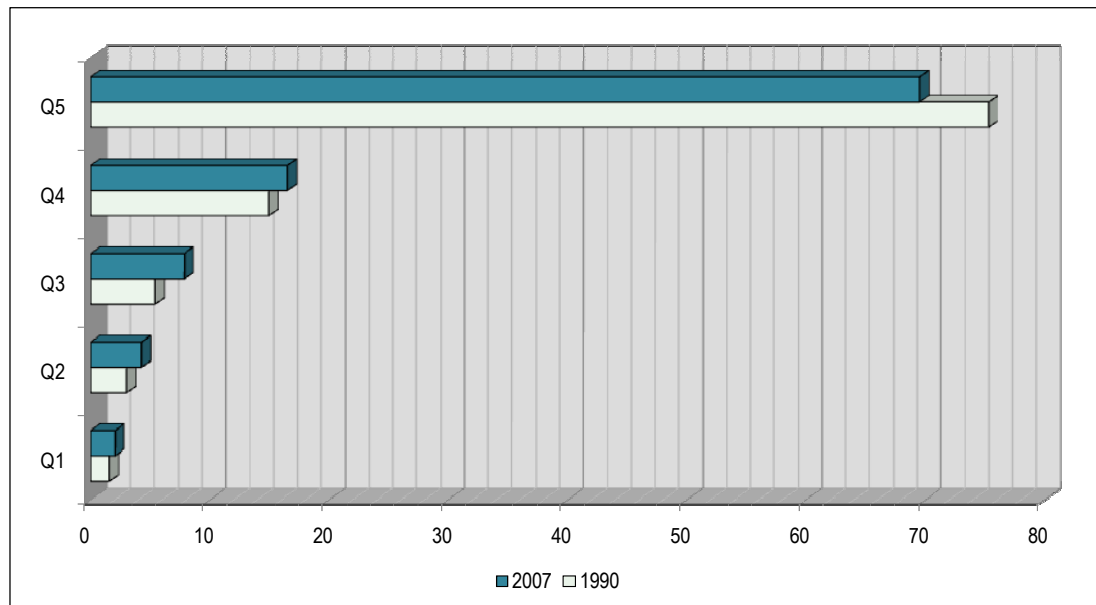


Sources: Statistiques du BIT; Eurostat.

Si le monde était un pays, il serait fortement inégalitaire

64. Le monde dans lequel nous vivons est fortement inégalitaire: 80 pour cent de la population s’y partagent 30 pour cent de la richesse, les 70 pour cent restants étant accaparés par les 20 pour cent de la population la plus fortunée (figure 5). Pour être encore plus explicite, les 61 millions de personnes les plus riches (soit 1 pour cent de la population mondiale) disposent du même revenu que les 3,5 milliards d’individus les plus pauvres (soit 56 pour cent de la population mondiale). Si le monde était un pays, il ferait partie des pays les plus inégalitaires (ou figurerait dans l’extrémité supérieure droite de la figure 1).

Figure 5. Le monde, si on se le représente comme un pays, est extrêmement inégalitaire
Répartition des revenus dans le monde (par quintile de population, en 1990 et 2007, en parité de pouvoir d'achat exprimée en dollars internationaux constants)



Source: I. Ortiz; M. Cummins: *Global Inequality: Beyond the Bottom Billion*, New York, UNICEF, 2011, pp. 7 et 9.

Le secteur financier étrangle l'économie réelle

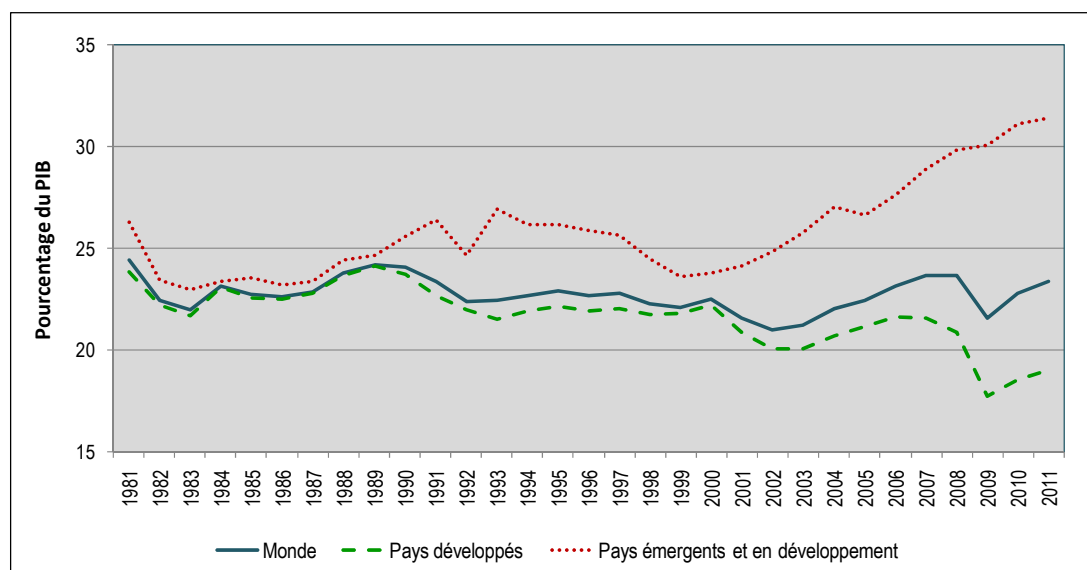
65. Le grand gagnant de cette mondialisation à courte vue à laquelle nous assistons est de toute évidence le secteur financier.

66. La tendance à la «financiarisation» de l'économie a plusieurs conséquences. La part des profits provenant du secteur financier, et non de l'économie réelle, a atteint 42 pour cent en 2007 dans les économies développées, ce qui représente un bond de 25 pour cent par rapport à la situation des années quatre-vingt. On peut penser que, si le secteur financier pèse désormais aussi lourd, c'est qu'il s'est affranchi de sa fonction initiale, à savoir répondre aux besoins de financement de l'économie réelle, pour devenir le principal moteur de l'économie, au service de son propre développement.

67. Un autre indice est la distribution des bénéfices des entreprises, notamment la part consacrée au paiement des dividendes, qui a doublé aux Etats-Unis, passant de 23 pour cent au cours de la période 1946-1979 à 46 pour cent de 1980 à 2008. La part des bénéfices consacrée à l'investissement est en revanche restée constante au cours de cette même période, soit au niveau de 18 pour cent (après impôts). On observe la même tendance en Europe.

68. Troisième conséquence: la part des investissements calculée en pourcentage du PIB a diminué, en particulier dans les pays développés (voir figure 6).

Figure 6. La baisse du taux d'investissement dans les pays développés n'est pas compensée par une augmentation dans les pays émergents: Investissement (en pourcentage du PIB), 1981-2011



Source: FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, en ligne.

69. La part de la croissance consacrée à l'investissement a diminué de 3 points de pourcentage dans les pays développés au cours de la période considérée, alors qu'elle s'est récemment accrue dans les pays émergents et en développement. Le repli de l'investissement s'accompagne d'un recul de l'emploi, surtout dans la catégorie d'activités accessible aux 90 pour cent les moins nantis de la population en âge de travailler.

70. A l'inverse, l'augmentation de la part des richesses affectée au versement des dividendes et à des rémunérations élevées, voire mirobolantes, dans le secteur financier contribuent à l'asymétrie de la répartition du revenu, qui est décrite plus haut.

71. La quatrième conséquence de l'hypertrophie du secteur financier et des distorsions qui en résultent est l'affaiblissement de l'esprit d'entreprise et le recul de la création d'entreprises²⁵.

Les salaires ne suivent pas la croissance de la productivité

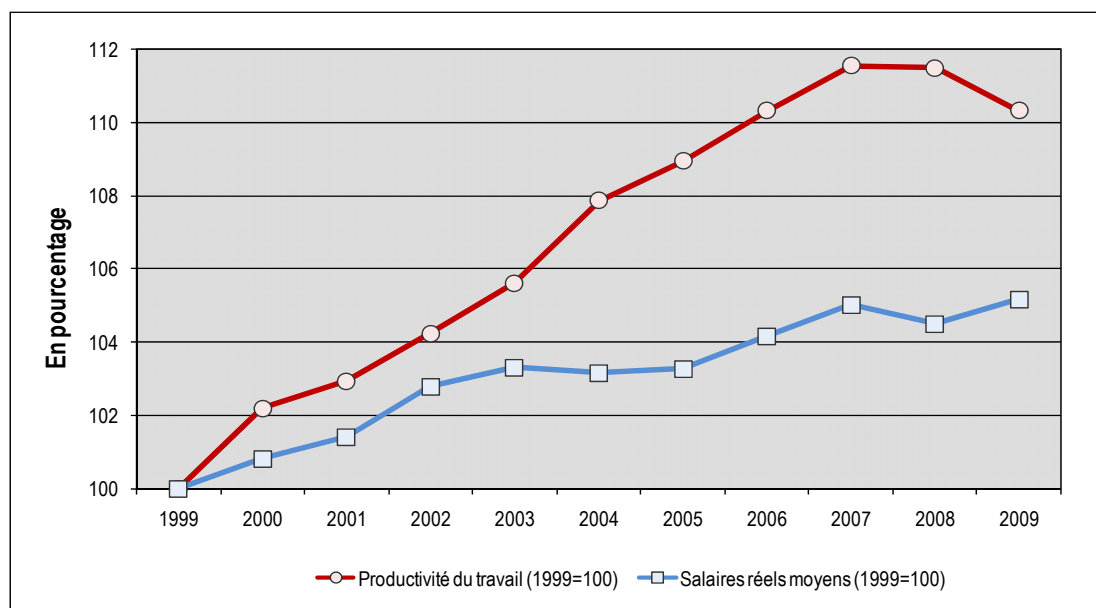
72. L'interdépendance salaires-productivité s'est considérablement distendue au cours des dix dernières années sur l'ensemble de la planète.

73. Dans de nombreux pays, la productivité du travail augmente plus rapidement que les salaires. Dans les pays développés, elle a progressé de 10,3 pour cent au cours de la dernière décennie, soit, en gros, deux fois plus que les salaires (voir figure 7). Les estimations du BIT font apparaître une évolution identique dans 16 pays d'un échantillon de 21 pays émergents et en développement.

²⁵ P. Kedrosky; D. Stangler: *Financialization and its entrepreneurial consequences*, Fondation Kauffmann, mars 2011.

74. Dix-sept des 24 pays pour lesquels on dispose de données remontant au début des années quatre-vingt ont, dans l'ensemble, enregistré une baisse de la part des salaires malgré de très fortes variations selon les pays. Un examen précis des données montre que les transformations structurelles de l'économie – comme la montée en puissance des secteurs à forte intensité de capital – ne sont *pas* la principale cause de la diminution de la part des salaires, mais que cette évolution à la baisse est due à la diminution de la part des salaires à l'intérieur des divers secteurs²⁶.

Figure 7. Les salaires réels ne suivent pas les gains de productivité
Hausse de la productivité et des salaires dans les pays développés (1999=100)



Source: Statistiques du BIT.

75. Le découplage entre la hausse de la productivité et celle des salaires entraîne une diminution de la part des salaires qui se répercute immédiatement sur la demande mondiale agrégée. Les ménages recourent au crédit pour compenser le bas niveau de leurs salaires, au risque d'atteindre un niveau d'endettement intenable. C'est là l'une des causes immédiates de la crise mondiale²⁷.

Lente progression de l'emploi salarié

76. Trois milliards de personnes – soit deux personnes sur trois âgées de 15 à 64 ans dans le monde – partent chaque jour au travail. La population active mondiale a augmenté de 496 millions de personnes entre 1999 et 2009 et devrait encore s'enrichir entre 2010 et 2020 de 357 millions de nouveaux venus, dont 57 pour cent âgés de 15 à 39 ans.

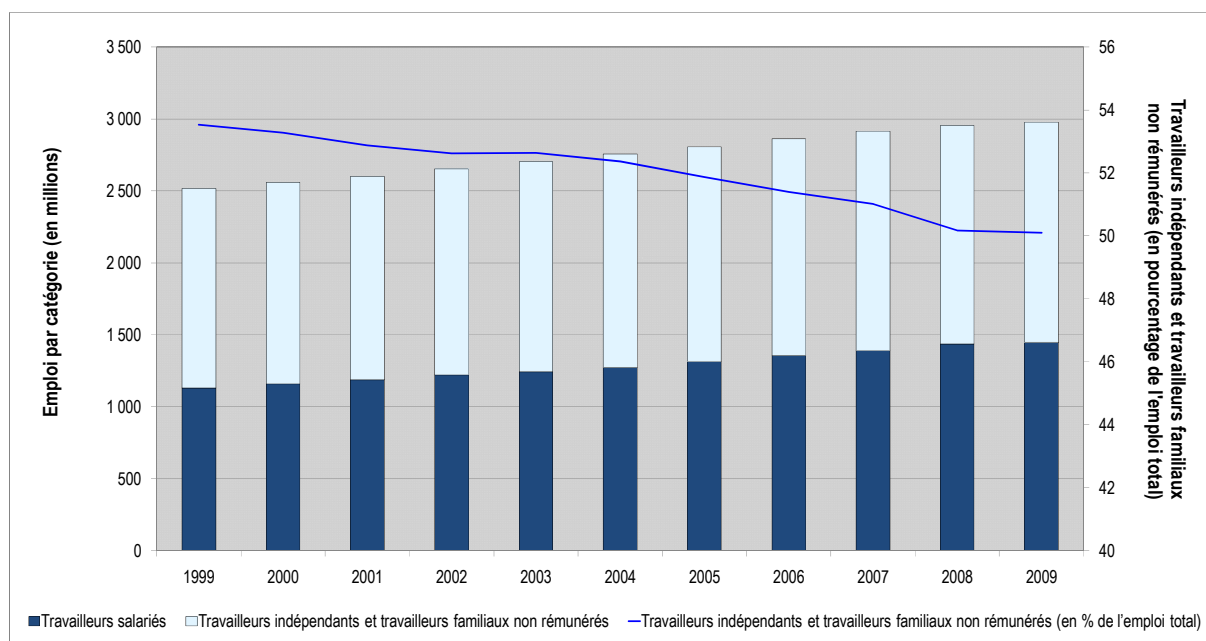
77. Cette croissance de la population active peut être décomposée en la croissance de l'emploi salarié, d'une part, et celle de l'emploi indépendant et familial, d'autre part; cette dernière catégorie recouvre principalement le travail effectué au sein de ménages,

²⁶ BIT: *Rapport mondial sur les salaires 2010-11: Politiques salariales en temps de crise* (Genève), chap. 2 et appendice technique II.

²⁷ Voir M. Kumhof et R. Rancière: *Inequality, Leverage and Crises*, document de travail du FMI 10/268 (Washington, DC, FMI, 2010).

dans l'agriculture familiale de subsistance ou dans le secteur informel des villes du monde en développement, par exemple. Le nombre de salariés a augmenté de 322 millions de personnes entre 1999 et 2009, pour atteindre 50 pour cent de l'emploi total, alors que le nombre de travailleurs indépendants et familiaux a augmenté de 146 millions. La proportion des femmes exerçant ce type d'activités a diminué plus rapidement que celle des hommes. La figure 8 illustre cette évolution.

Figure 8. Lente transition de l'économie familiale de subsistance vers le travail salarié
Salariés, travailleurs indépendants et travailleurs familiaux dans le monde, 1999-2009



Source: BIT, *Tendances mondiales de l'emploi*, janvier 2011.

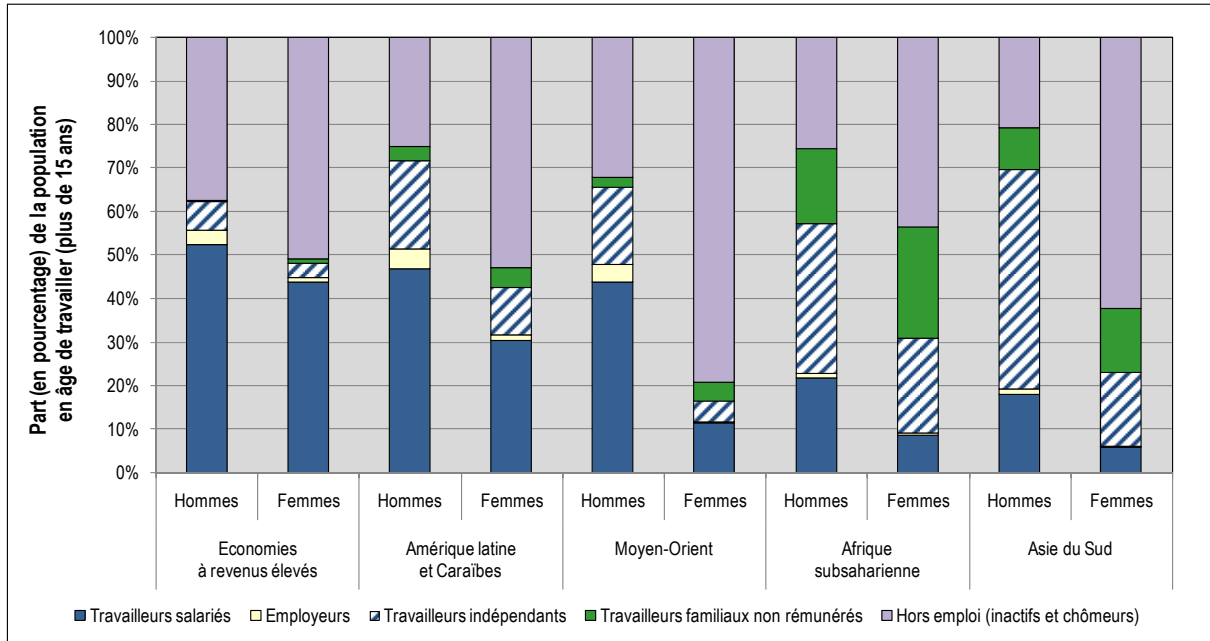
78. On constate généralement que la part de l'emploi salarié dans l'emploi total augmente avec le revenu par habitant. Lorsque les économies, ne misant plus sur le seul secteur agricole, se diversifient et que la taille de l'économie informelle diminue, l'effectif des travailleurs indépendants et des travailleurs familiaux tend à diminuer. Il n'en demeure pas moins que, en 2009, 50 pour cent de la main-d'œuvre mondiale – soit environ 1,53 milliard de personnes – travaillaient pour leur propre compte ou pour l'entreprise familiale; le recul est donc modeste par rapport aux 53,5 pour cent enregistrés en 1999.

79. A ce rythme, il faudrait environ un siècle pour que la part du travail indépendant soit la même dans le monde que dans les pays développés, soit à plus ou moins 20 pour cent.

80. Par ailleurs, le travail indépendant et le travail dans des entreprises familiales ne reculent pas dans les mêmes proportions selon les régions. Celles où ces deux formes de travail sont le plus répandues sont celles qui progressent le plus lentement vers l'emploi salarié. En Asie du Sud, on recensait en 2009 100 millions de travailleurs indépendants et familiaux de plus qu'en 1999, et l'emploi salarié ne représentait que 30 pour cent de la croissance totale de l'emploi. En Afrique subsaharienne, plus de 64 pour cent de la croissance de l'emploi ont été imputables au travail indépendant et au travail familial pendant cette même période.

81. Comme l'indique la figure 9, les femmes sont surreprésentées dans le travail indépendant ou familial. En Afrique subsaharienne, 15 pour cent seulement environ des femmes sont salariées, contre 29 pour cent des hommes.

Figure 9. La proportion de femmes dans l'emploi salarié reste constante dans la plupart des régions
Situation des hommes et des femmes au regard de l'emploi, par région

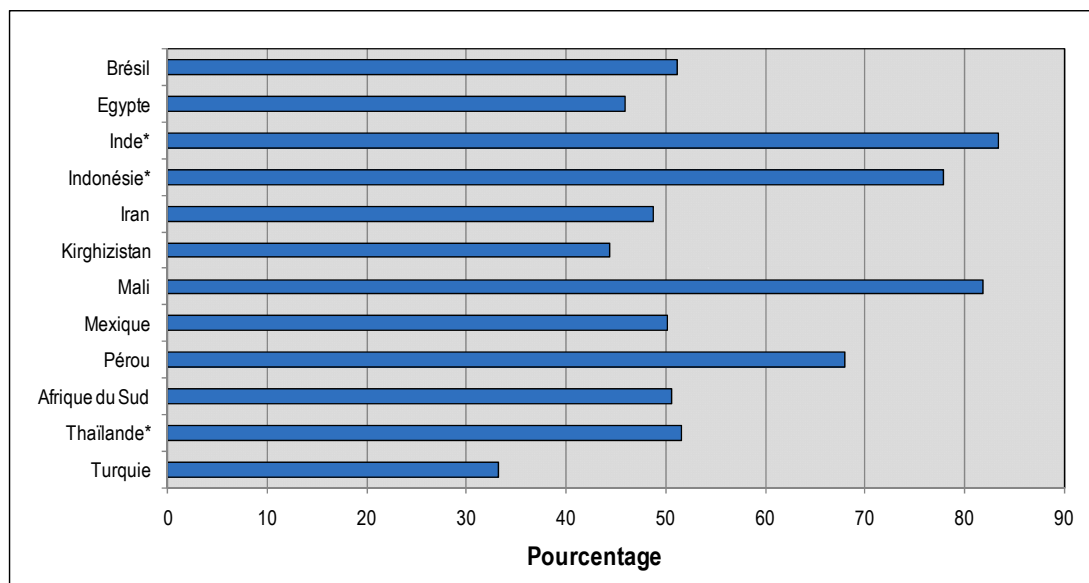


Source: BIT: *Tendances mondiales de l'emploi*, janv. 2011.

Persistence de l'emploi informel

82. Qu'ils exercent une activité salariée ou qu'ils soient à leur propre compte, c'est dans l'économie informelle du monde en développement que travaillent la majorité de ces 496 millions de nouveaux actifs. Sur un échantillon de 12 pays émergents et en développement (voir figure 10), l'emploi informel représentait 57 pour cent de l'emploi non agricole. En moyenne, l'emploi informel se compose d'un tiers d'emplois salariés et de deux tiers de travail indépendant.

Figure 10. L'économie informelle est une source «naturelle» d'emplois dans de nombreux pays
Part de l'emploi informel dans l'emploi non agricole (2000 environ) dans des pays sélectionnés



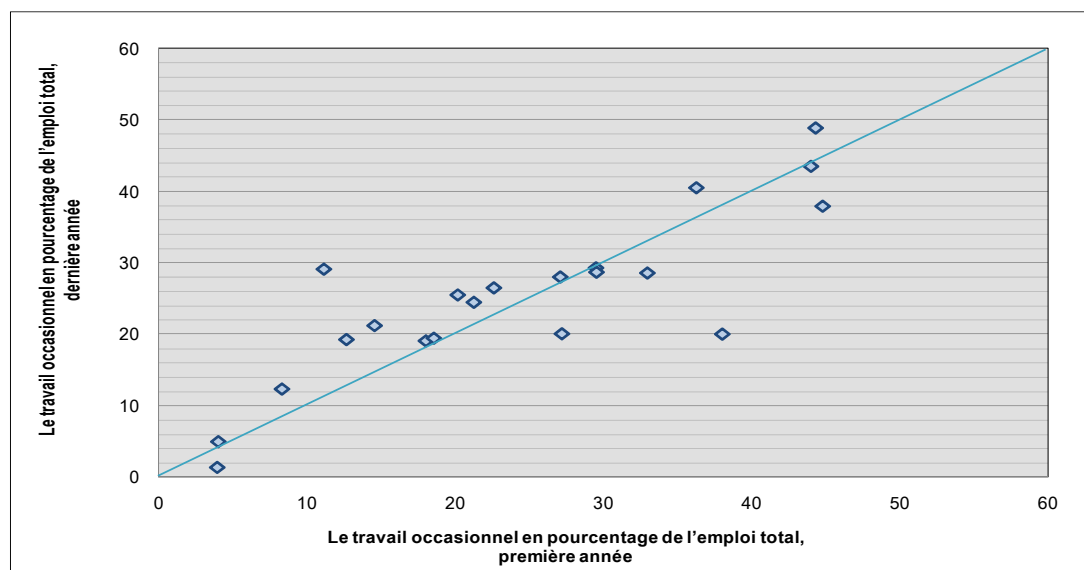
* Données de la fin des années quatre-vingt-dix.

Source: J. Charmes, 2009: *Concepts, Measurement and Trends*, dans *Is Informal Normal? Towards More and Better Jobs in Developing Countries*, ouvrage publié sous la direction de J.P. Jütting et de J.R. de Laiglesia, OCDE. Voir chap. 2, p. 34, tableau 2.1.

83. Les journaliers occasionnels des pays en développement sont généralement, toutes formes d'emploi confondues, les travailleurs les plus faiblement rémunérés. Ils sont en outre privés de toute sécurité de l'emploi. Leur nombre ne cesse d'augmenter (voir figure 11). La majorité des pays de l'échantillon considéré²⁸ sont situés au-dessus de la diagonale, ce qui signifie que la part du travail occasionnel dans l'emploi total a progressivement augmenté dans ces pays.

²⁸ Pays et périodes: Afrique du Sud (2001-2007); Argentine (1998-2003); Botswana (1996-2006); Brésil (2001-2003); Chili (1996-2003); Chine (1990-2003); Costa Rica (1990-2003); Equateur (1990-2003); El Salvador (1995-2003); Honduras (1996-2003); Indonésie (2001-2003); Jamaïque (1998-2002); Maurice (1995-2008); Mexique (1991-2003); Panama (1991-2003); Sri Lanka (1997-2007); Thaïlande (1990-1993); Turquie (1998-2007); Uruguay (2000-2003); Viet Nam (1996-1998); Zambie (1990-2000).

Figure 11. Le travail occasionnel progresse dans de nombreux pays, 1999-2000 environ
Le travail occasionnel en pourcentage de l'emploi total



Source: Estimations établies à partir des statistiques du BIT.

84. L'emploi occasionnel ou précaire n'est absolument pas l'apanage des seuls pays en développement. En Europe, huit travailleurs sur dix ont certes un emploi salarié, mais la flexibilité accrue mise en œuvre ces dernières années a contribué à la diversification des formes d'emploi et, avec elle, à la montée du travail non permanent et à temps partiel. Vingt-deux pour cent environ des salariés embauchés ces dernières années relèvent d'une forme ou d'une autre de contrat de travail atypique – ou n'ont aucun contrat; 72,5 pour cent environ des travailleurs de la classe d'âge de forte activité (25-49 ans) exercent une activité temporaire non par choix mais faute d'avoir pu trouver un emploi permanent (voir tableau 1).

Tableau 1. La plupart des travailleurs temporaires préféreraient avoir un emploi à plein temps
L'emploi salarié atypique dans des pays européens sélectionnés

	Salariés en pourcentage de l'emploi total	Type de contrat			Travail temporaire non choisi (%) (classe des 25-49 ans)	
		Contrat à durée indéterminée (% de salariés)	Contrat temporaire (% de salariés)	Pas de contrat (% de salariés)	2000	2009
UE 25	82,2	76,4	15,1	6,8	62,3	72,5
Bulgarie	84,5	59,8	21,3	6,3	67,7	78,0
Allemagne	89,5	76,7	10,3	3,8	34,8	41,1
Irlande	81,0	46,3	13,7	27,7	55,7	78,6
Italie	68,0	52,4	15,2	6,1	61,5	75,9
Pologne	76,2	52,2	24,0	5,8	57,6	77,1
Slovénie	89,8	68,2	14,5	9,5	53,3	62,0
Espagne	80,1	52,3	25,3	8,1	96,3	92,2
Suède	91,4	77,1	12,6	0,2	65,5	69,9
Royaume-Uni	84,6	56,5	16,7	14,1	53,5	61,0

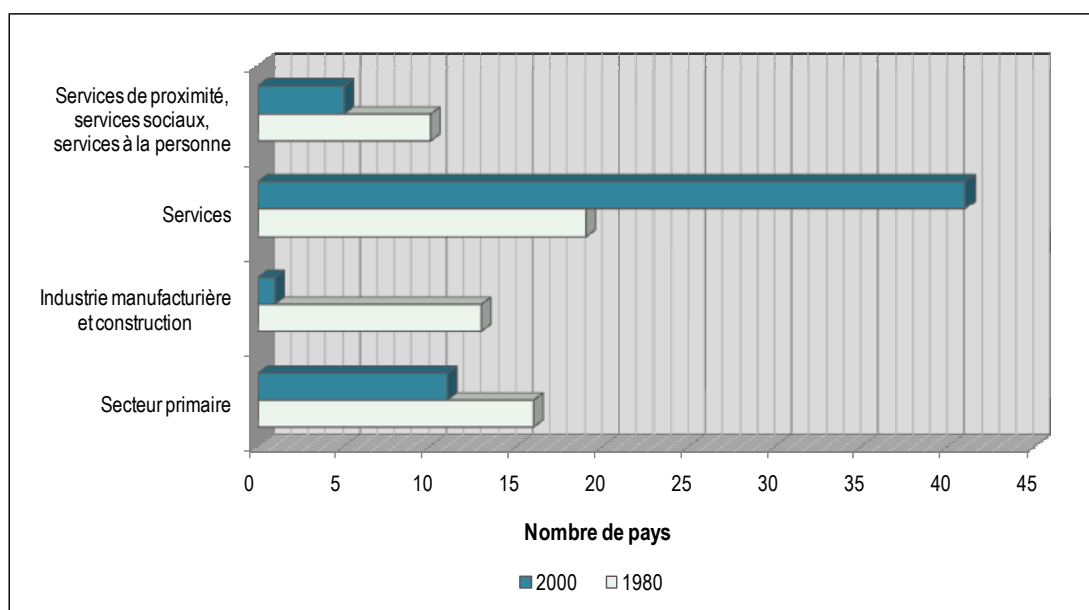
Sources: Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail: quatrième enquête européenne sur les conditions de travail, 2005; Eurostat pour les données relatives à l'emploi temporaire non choisi.

Augmentation de la part des emplois du secteur tertiaire

85. Un examen de l'évolution de la répartition sectorielle de l'emploi sur une période de vingt ans met en évidence l'importance croissante du secteur des services. C'est ce qui ressort de la figure 12 ci-dessous, qui porte sur un échantillon de 58 pays pour lesquels on dispose de données.

Figure 12. Croissance de l'emploi dans le secteur des services

Du milieu des années 1980 au milieu des années 2000, le secteur des services est devenu un employeur de première importance dans 58 pays



Source: Estimations établies à partir des statistiques du BIT.

86. Dans le courant des années deux mille, le secteur des services, y compris le commerce, la restauration, les transports et les communications, la finance et l'immobilier, est devenu le principal employeur dans 41 des 58 pays de l'échantillon. Le secteur manufacturier et celui de la construction, qui étaient les plus gros employeurs dans 13 pays au cours des années quatre-vingt, ne l'étaient plus que dans un seul au milieu des années deux mille.

87. La productivité et la croissance d'un secteur exercent un effet d'entraînement sur le reste de l'économie pour autant que les autres secteurs soient «disposés» à se laisser entraîner, si l'on peut dire, et procèdent à une transformation structurelle qui aille elle aussi dans le sens de l'accroissement de l'emploi, de la production et de la productivité. Si tel n'est pas le cas, un redéploiement de la main-d'œuvre vers des activités à faible productivité risque d'être préjudiciable à la croissance globale²⁹.

88. D'une manière générale, c'est l'augmentation de la production et l'enrichissement des pays qui provoquent un essor du secteur des services. Mais d'autres facteurs entrent en jeu puisque ce secteur a gagné en importance même dans des pays pauvres et constitue le principal pourvoyeur d'emplois dans de nombreux pays en développement.

²⁹ M. McMillan et D. Rodrik: *Globalization, structural change and productivity growth*, Genève, BIT-OMC, à paraître.

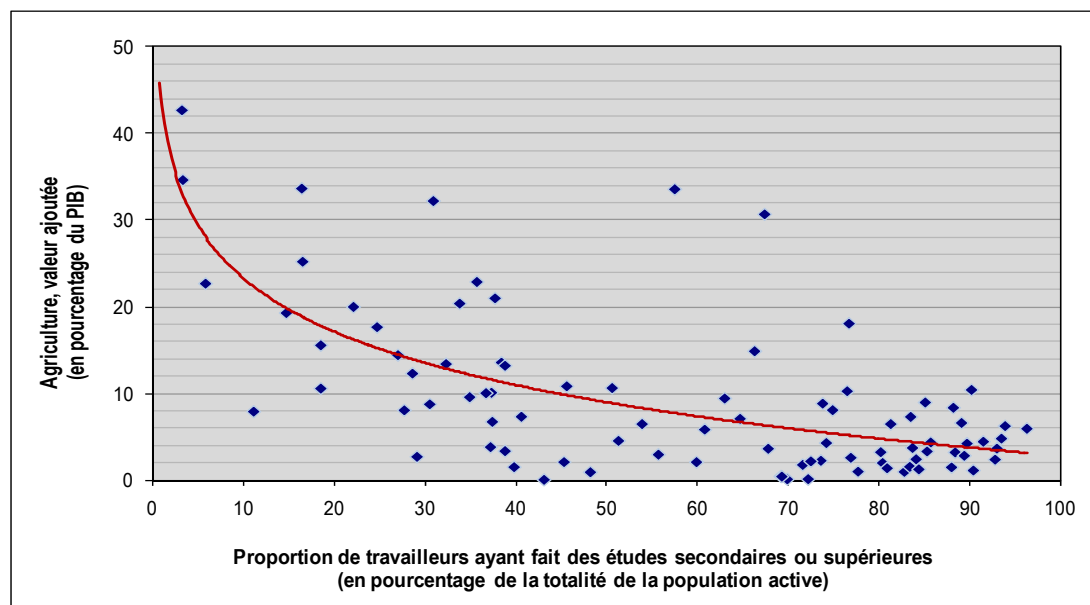
Toutefois, une proportion considérable de ces emplois s'inscrit dans l'économie informelle urbaine, ce qui signifie tout simplement que les pauvres désertent les zones rurales pour les villes et délaissent l'agriculture pour les services.

89. Dans les pays les plus pauvres, faible productivité du travail et non-diversification de l'économie vont de pair – et cette corrélation est particulièrement manifeste dans les pays les moins avancés où la volonté d'engager des transformations structurelles et de rattraper les autres pays en développement en empruntant la voie classique de l'exportation de produits manufacturés pose d'épineuses difficultés³⁰.

Le développement des compétences peut déboucher sur une transformation structurelle

90. Il existe une étroite corrélation entre le niveau d'instruction et le niveau de productivité et de revenu (voir figure 13). Un pays dont la population est instruite peut s'orienter plus rapidement vers des activités et des secteurs à forte valeur ajoutée.

Figure 13. Transformation structurelle et niveau d'instruction vont de pair



Source: Calculs effectués par le BIT à partir des Indicateurs de développement de la Banque mondiale 2011.

91. Les données disponibles montrent de façon convaincante que l'orientation vers une production à forte valeur ajoutée est précédée d'une hausse des taux de scolarisation. En République de Corée, au Costa Rica et en Chine, par exemple, la modernisation de l'industrie et la croissance sont survenues après une réduction sensible de la proportion de la population non scolarisée ou n'ayant pas achevé le cycle de l'enseignement primaire. Tournés vers l'avenir et soucieux de diversifier leur économie, ces pays se sont orientés vers des produits et des technologies à haute valeur ajoutée et ont pour cela investi dans l'enseignement secondaire (deuxième cycle) et supérieur.

³⁰ D. Campbell: *Employment-led growth and growth-led employment in the recovery* (Genève, BIT, 2011), chap. 8.

92. Un niveau élevé d'instruction et de formation peut accélérer la transformation sectorielle de la production et de l'emploi. Pour que cette transformation s'opère, il faut bien sûr qu'il y ait une demande, mais il faut aussi que l'offre soit au rendez-vous. Faute de main-d'œuvre ayant le niveau d'instruction et de compétences requis, il est probable que le seul changement à attendre soit le déclin du secteur agricole au profit du secteur des services de l'économie informelle urbaine.

La mondialisation influe sur la structure de l'emploi

93. La structure de l'emploi est, et restera, largement déterminée par la mondialisation.
94. Si de nombreux pays en développement ont aujourd'hui davantage de difficultés à prendre pied sur les marchés mondiaux des produits manufacturés, c'est parce que d'autres y sont parvenus avant eux avec un fort taux de réussite et en accumulant un volume impressionnant de ressources productives. Pour tous les pays qui seraient tentés de reproduire le miracle asiatique, la barre est plus haut placée mais elle pourrait tomber dans la mesure où ces mêmes pays en développement exportateurs voudront eux aussi importer de pays encore moins chers.
95. La part de l'emploi manufacturier a reculé rapidement dans les pays les plus avancés, des emplois bien rémunérés ayant ainsi souvent été remplacés par des emplois tertiaires qui le sont beaucoup moins.
96. Propulsés par leur démographie et leur croissance rapide, des pays comme la Chine atteignent aujourd'hui un seuil qualitatif marqué par l'augmentation des salaires et des revenus. Ils seront donc amenés à importer les biens à forte intensité de travail qu'ils sont devenus trop riches pour produire eux-mêmes. D'autres pays en développement auront donc tout intérêt à prévoir dans leurs propres politiques industrielles et commerciales ainsi que dans leurs stratégies de création d'emplois des mesures pour attirer les investissements et favoriser les exportations de produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre.
97. Dans le cadre du modèle de croissance qui prévaut actuellement dans le monde, il semble désormais plus difficile d'opérer, par le biais de transformations structurelles, cette bénéfique diversification de l'économie, qui s'accompagne généralement d'un essor de l'emploi «régulier» et bien rémunéré. Dans tous les pays, les politiques concernant l'entreprise, l'emploi et le marché du travail doivent être élaborées en fonction des impératifs sectoriels locaux tout en tenant compte de l'évolution à l'échelle mondiale.

Le plein emploi a-t-il disparu?

98. Au cours des trois décennies qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, le plein emploi était un objectif expressément et activement visé par les pouvoirs publics. La productivité, l'emploi et les salaires progressaient à un rythme soutenu et sans tensions inflationnistes. Telle était la situation lorsque l'OIT a adopté la convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964, qui invite les gouvernements à formuler et à appliquer une politique active visant à promouvoir le plein emploi, productif et librement choisi.
99. Depuis les années quatre-vingt, cette politique est largement concurrencée par le souci d'accroître la flexibilité du marché du travail.

Il n'y a pas suffisamment d'emplois pour tous les adultes qui veulent travailler

100. L'indicateur type est en la matière le taux de chômage. Le fait qu'il se maintienne à un niveau élevé est en soi peu encourageant mais, ce qui est encore plus inquiétant, c'est qu'il dissimule un important indice de sous-utilisation de la main-d'œuvre – le sous-emploi lié à la durée du travail, qui touche les personnes qui occupent effectivement un emploi mais qui travaillent beaucoup moins d'heures qu'elles ne le souhaiteraient. Comme il ressort du tableau 2 ci-dessous, si l'on additionne le taux de chômage et le taux de sous-emploi lié à la durée du travail, le degré de sous-utilisation de la main-d'œuvre apparaît plus clairement qu'à travers les seuls chiffres du chômage, et il est souvent beaucoup plus élevé.

Tableau 2. Le chômage n'est que le sommet de l'iceberg du sous-emploi
Chômage et sous-emploi lié à la durée du travail, 2009, pays et régions sélectionnés
(en pourcentage)

Pays	Taux de chômage (définition du BIT)	Taux de sous-emploi lié à la durée du travail/ emploi total	Chômage et sous-emploi lié à la durée du travail/ population économiquement active	Ecart (en pourcentage du taux de chômage)
Fédération de Russie	8,5	0,8	9,3	9,1
Slovénie	5,9	0,6	6,5	10,3
Afrique du Sud	24,0	4,8	27,6	15,1
Mexique	5,5	1,0	6,4	16,3
Pologne	8,2	1,5	9,6	16,5
Turquie	14,2	3,0	16,8	18,2
Colombie	12,0	4,4	15,9	32,4
Brésil	8,1	3,1	10,9	34,7
Union européenne (27)	9,0	4,5	13,1	45,9
Etats-Unis	9,3	6,4	15,1	62,1
Argentine	8,7	11,1	18,8	116,5
Australie	5,6	8,1	13,3	136,6
Indonésie	8,0	14,5	21,4	167,0
Pérou	8,4	15,4	22,5	167,8

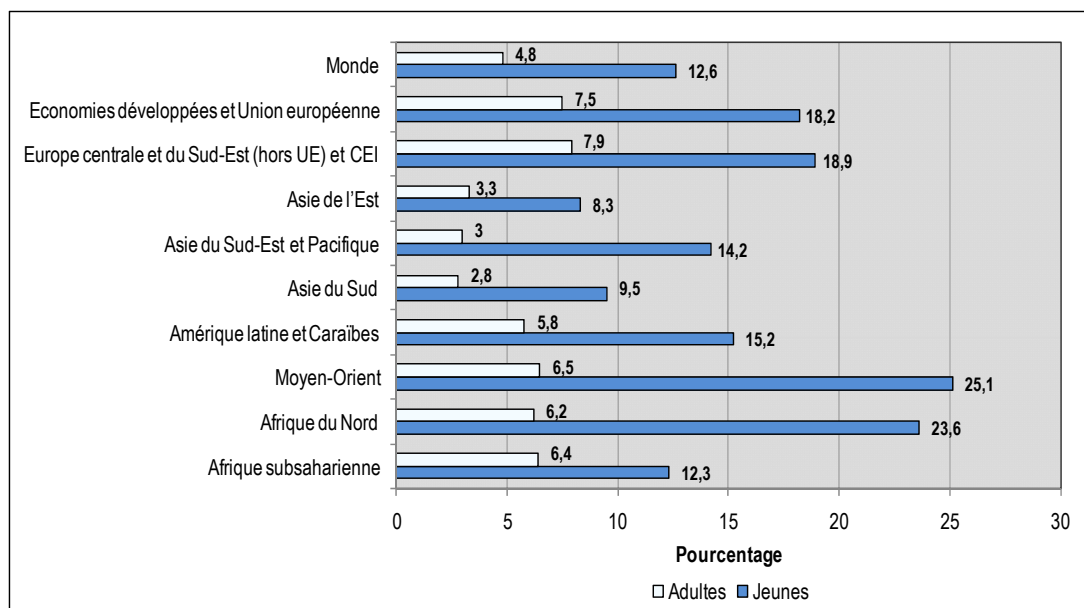
Source: Statistiques du BIT.

101. Une mesure assez large du chômage (obtenue en cumulant les chômeurs, les personnes sous-employées et les personnes qui, sans être à la recherche active d'un emploi, sont disponibles pour travailler et désirent obtenir un emploi, selon la définition du Bureau des statistiques du travail des Etats-Unis) donne, pour 27 pays, une moyenne de 16 pour cent en 2009 (troisième trimestre) alors que le chiffre obtenu à partir de la définition classique du chômage au sens du BIT est de 8,9 pour cent ³¹.

³¹ OCDE, complément d'information pour les *Perspectives de l'emploi 2010*, Paris, 2010.

102. Ce sont les jeunes qui ont le plus difficultés à se faire une place sur le marché du travail. Le taux de chômage des jeunes est toujours beaucoup plus élevé que celui des adultes, et cette tendance est particulièrement prononcée de nos jours. Comme le montre la figure 14, c'est dans les régions qui ont été récemment en proie à des troubles sociaux que le chômage des jeunes est le plus élevé. Il serait bien difficile de ne voir là qu'une pure coïncidence.

Figure 14. Les jeunes des deux sexes sont beaucoup plus menacés par le chômage que les adultes
Taux de chômage des jeunes et des adultes en 2010 (en pourcentage)



Source: BIT, *Tendances mondiales de l'emploi 2011*.

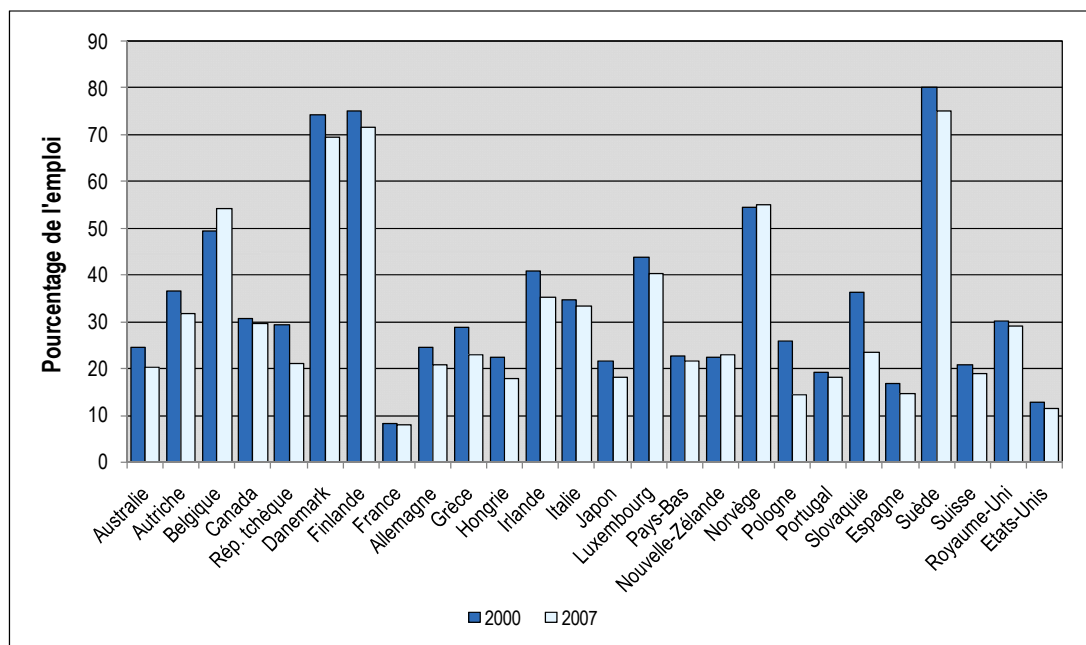
Baisse du taux de syndicalisation et repli de la négociation collective

103. Si les politiques publiques et les mutations survenues dans le domaine de l'emploi ont eu pour effet de faire chuter le taux de syndicalisation dans de nombreux pays, les syndicats ne demeurent pas moins des acteurs avec lesquels il faut compter. Dans un échantillon de 26 pays développés, le taux de syndicalisation moyen était de 30,7 pour cent en 2007 contre 34 pour cent en 2000. La fourchette s'étend de 8 pour cent en France à 75 pour cent en Suède, le taux médian étant de 23 pour cent (voir figure 15, tableau A). En cette même année 2007, le taux de couverture conventionnelle était toutefois sensiblement plus élevé: 62 pour cent (voir figure 15, tableau B).

Figure 15. Malgré le recul du syndicalisme, le taux de couverture conventionnelle reste élevé dans les pays développés

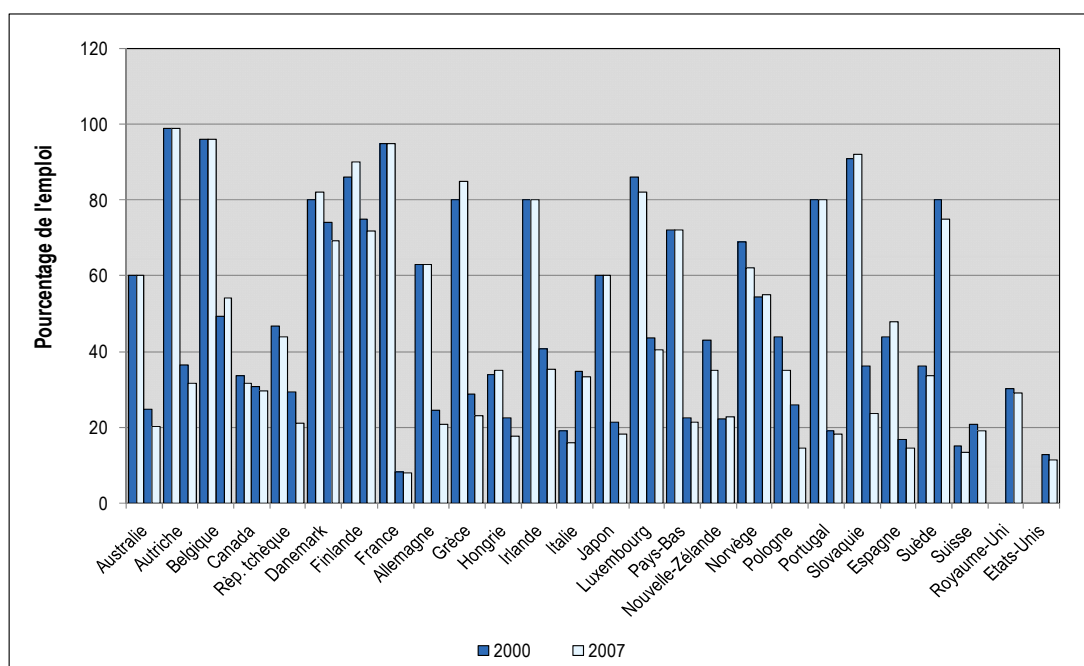
Taux de syndicalisation et de couverture conventionnelle dans les pays développés

Tableau A: Taux de syndicalisation



Source: Visser, base de données ICTWSS.

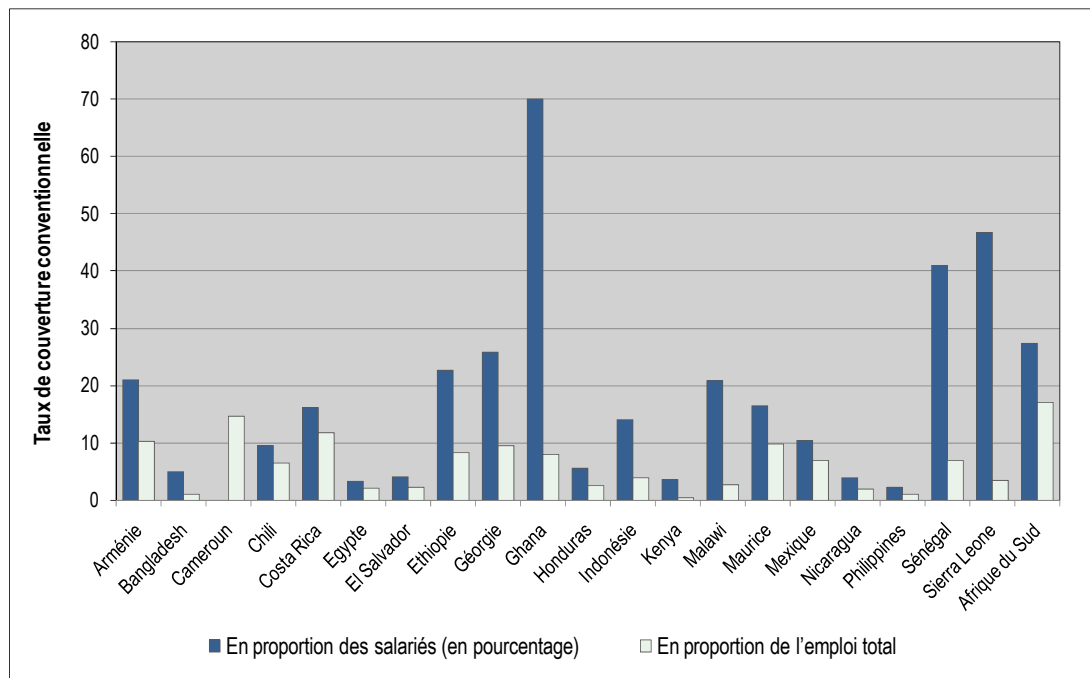
Tableau B: Taux de couverture conventionnelle



Source: Visser, base de données ICTWSS.

104. Dans les pays émergents et en développement, la proportion de salariés couverts par des conventions collectives est généralement limitée (voir figure 16), la moyenne étant de 18,6 pour cent pour 22 pays.

Figure 16. Faible couverture conventionnelle dans les pays en développement



Note: Kenya: proportion des seuls salaires du secteur privé.

Source: S. Hayter et V. Stoevska, 2010.

Le dialogue social et la négociation collective restreignent les inégalités salariales

105. L'une des fonctions importantes de la négociation collective est de contribuer à un meilleur alignement des salaires sur les hausses de productivité. La négociation collective assure aux travailleurs une part des gains de productivité, ce qui en retour favorise la productivité. Elle joue un rôle déterminant dans la réduction des inégalités salariales (voir encadré 1).

Encadré 1

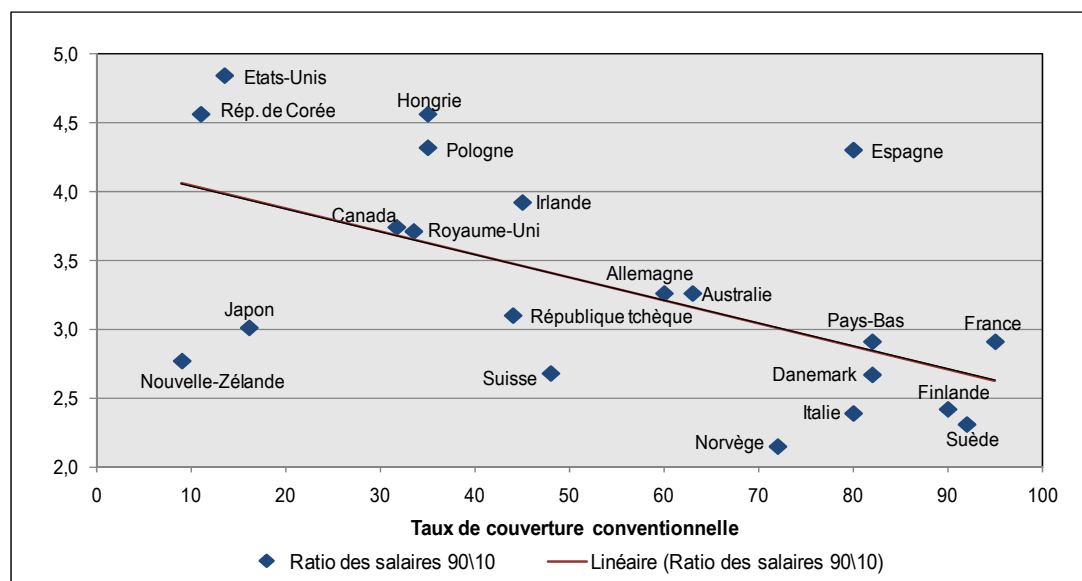
**Quels sont les effets de l'action syndicale
et de la négociation collective sur les inégalités
salariales? Principales conclusions
des études empiriques**

- ❑ La syndicalisation a un effet différentiel positif sur les salaires, l'intervention des syndicats permettant d'obtenir des rémunérations supérieures à celles que déterminerait le «marché».
- ❑ La syndicalisation n'abaisse pas le niveau de l'emploi et ne fait pas augmenter le chômage; dans les pays en développement, elle ne réduit pas la taille de l'économie formelle et n'accroît pas celle de l'économie informelle.
- ❑ Les syndicats et la négociation collective «compriment» la distribution des salaires et réduisent de ce fait les inégalités de salaires.
- ❑ La pression ascendante exercée sur les salaires par les revenus des déciles inférieurs l'emporte sur l'effet de compression des syndicats.
- ❑ Dans les pays à revenu élevé, l'effet de compression de la syndicalisation l'emporte sur l'effet d'étalement de la distribution des salaires, découlant du déséquilibre entre secteurs syndiqué et non syndiqué, de sorte que, globalement, les inégalités salariales diminuent.
- ❑ L'impact positif de la négociation collective dans le domaine de l'égalité salariale est plus ou moins grand selon le niveau où il s'exerce (central ou périphérique), son degré de coordination et l'étendue de la couverture conventionnelle.
- ❑ En raison du faible taux de syndicalisation des pays en développement, il est peu probable que les effets intrasectoriels de la négociation collective se répercutent à un niveau plus global.
- ❑ Les syndicats et les salaires minima réduisent les écarts de salaires entre les hommes et les femmes.

Source: S. Hayter et B. Weinberg (directeurs de publication), à paraître en 2011.

106. Ces conclusions sont corroborées par la relation établie entre la couverture conventionnelle et les inégalités salariales (voir figure 17). Un taux de couverture conventionnelle élevé s'accompagne généralement d'une plus grande égalité salariale.

Figure 17. Distribution des salaires et taux de couverture conventionnelle (2006 environ)



Source: S. Hayter et B. Weinberg (directeurs de publication). *Mind the gap: Collective bargaining and wage inequality*, à paraître en 2011.

D'importants déficits de protection sociale

107. Environ 75 à 80 pour cent de la population mondiale ne disposent pas d'une protection sociale satisfaisante³². Une grande partie de ces personnes n'ont pas accès aux soins de santé dont elles ont besoin; d'autres, qui n'ont pas la moindre sécurité de revenu parce que leur capacité de gain est insuffisante, voient leur situation se dégrader sur plusieurs plans – alimentation, santé, éducation –, ce qui retentit sur leur capacité de productive comme sur celles de leurs enfants.

La protection sociale est un investissement dans l'être humain

108. Des dispositifs de sécurité sociale bien conçus sont nécessaires pour favoriser l'emploi productif, l'égalité entre hommes et femmes, la cohésion sociale et une croissance économique équilibrée. La protection sociale stimule le taux d'activité en permettant aux hommes et aux femmes d'exercer une activité productive et de contribuer ainsi au développement économique, comme l'attestent divers exemples pris dans des pays aussi différents que l'Afrique du Sud, le Bangladesh, le Brésil, l'Inde et le Mexique³³.

109. La protection sociale donne à l'individu les moyens de tirer parti des débouchés offerts par le marché et d'accroître sa productivité. Elle est un instrument efficace de lutte contre la pauvreté; elle favorise la scolarisation et prévient le travail des enfants. En cas de fluctuations de l'activité économique, la protection sociale joue un rôle de stabilisateur, comme on a pu le constater lors de la récente crise. En permettant une répartition plus large des gains de la croissance, elle devient l'une des composantes de toute stratégie destinée à favoriser une croissance plus équitable.

Un outil de redistribution

110. Les pays utilisent à des degrés très différents la fiscalité et les transferts pour réduire les inégalités. La figure 18 indique les coefficients de Gini pour les revenus du travail dans 24 pays (colonne totale), en général à partir des années deux mille³⁴. Le graphique montre ensuite la réduction des inégalités obtenue grâce aux transferts, aux impôts sur le revenu et aux cotisations sociales obligatoires. Dans l'ensemble, le coefficient de Gini pour les revenus disponibles est beaucoup plus faible.

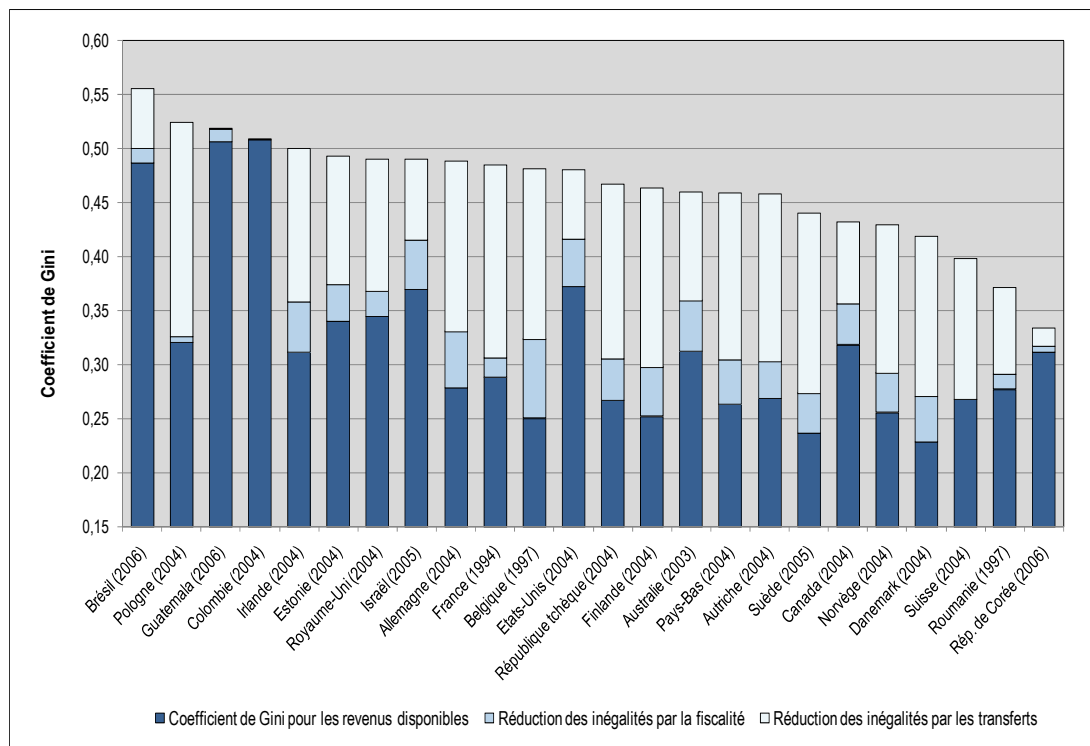
111. Les variations entre pays du coefficient de Gini pour les revenus disponibles dépendent essentiellement de l'ampleur de la redistribution. Les Etats-Unis et la Belgique, par exemple, ont le même coefficient de Gini pour les revenus du secteur privé (0,48) alors que les impôts et les transferts sont beaucoup plus redistributifs en Belgique qu'aux Etats-Unis.

³² BIT: *World Social Security Report 2010-11: Providing coverage in the time of crisis and beyond* (Genève, 2010), p. 33, paragr. 2.3.

³³ BIT: *Effects of non-contributory social transfers in developing countries: A Compendium* (Genève, 2010).

³⁴ Aux fins du présent rapport, le terme «revenus du travail» inclut les revenus d'activité, les revenus du patrimoine et les transferts privés (pensions alimentaires, par exemple).

Figure 18. Transferts et impôts réduisent les inégalités de revenus
Impact de la fiscalité et des transferts sur les inégalités de revenus dans 24 pays (2000 environ)



Note: La hauteur totale de la colonne correspond au coefficient de Gini pour les revenus du travail (avant impôts et transferts).

Source: Base de données sur l'étude des revenus au Luxembourg, <http://www.lisproject.org/techdoc.htm> (analyse des microdonnées d'un vaste ensemble de pays).

112. En Amérique latine, la fiscalité et les transferts ne contribuent qu'à une légère réduction des inégalités. Les programmes en faveur des pauvres, comme le «Bolsa Familia» au Brésil, et les autres transferts réduisent sensiblement ces inégalités, mais ces dernières restent comparativement fortes. C'est la République de Corée qui affiche le niveau d'inégalités avant impôts et transferts le plus bas, ce qui rend la redistribution moins nécessaire.

Une extension de la couverture est-elle financièrement envisageable?

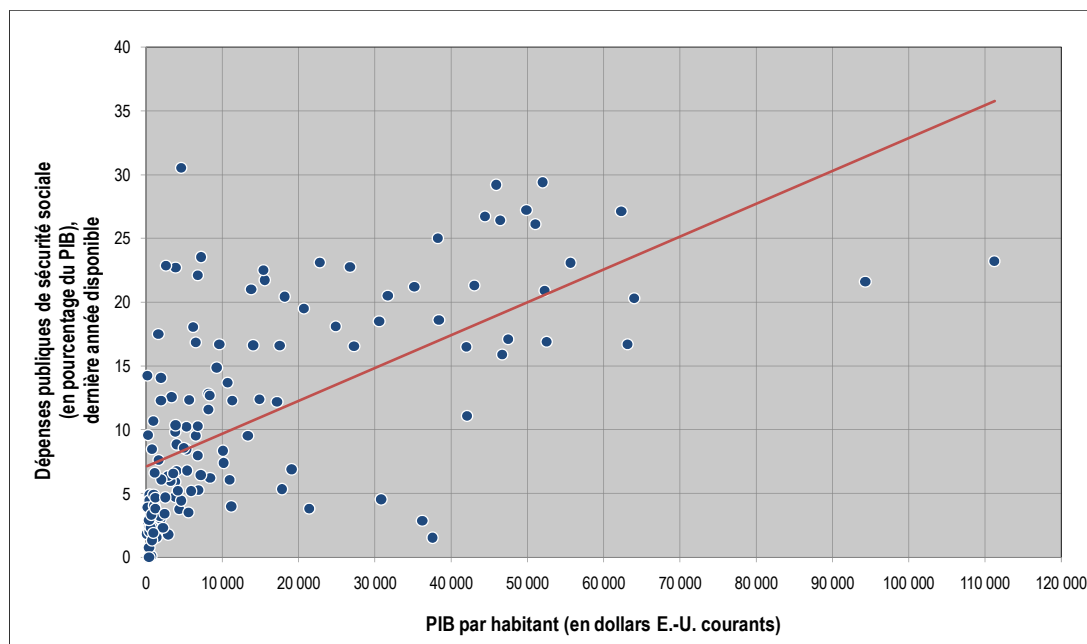
113. Les sociétés consacrent une part plus importante de leur PIB à la protection sociale au fur et à mesure que leur niveau de revenu s'élève (voir figure 19). Cependant, l'éventail des dépenses de protection sociale, en pourcentage du PIB, pour un revenu par habitant de 10 000 dollars E.-U., par exemple, se situe entre moins de 5 pour cent et plus de 15 pour cent alors que, pour un revenu par habitant de 30 000 dollars E.-U., la fourchette est comprise entre 5 et plus de 20 pour cent. Ce n'est pas seulement le raisonnement économique qui est à l'œuvre ici mais bel et bien les choix politiques et sociaux.

114. Le message à retenir est que les pays n'ont pas à attendre de devenir riches pour investir dans la protection sociale; ils devraient le faire le plus rapidement possible afin de parvenir à une croissance durable à laquelle participe le plus grand nombre.

115. Nos estimations montrent qu'un socle de protection sociale assurant un degré minimal de sécurité de revenu aux enfants, aux personnes âgées et aux travailleurs pauvres de 49 pays parmi les moins avancés coûterait environ 46 milliards de dollars E.-U. par an ³⁵. Ces ressources permettraient de réaliser une avancée décisive dans l'accomplissement du premier objectif du Millénaire pour le développement, en soustrayant dès la première année quelque 442 millions de personnes à l'extrême pauvreté. Il faudrait prévoir une mise en application progressive du dispositif dans le cas où son coût global (8,7 pour cent du PIB de l'ensemble des pays les moins avancés) devrait être intégralement supporté par les budgets nationaux.

116. La Commission indienne sur les entreprises du secteur non organisé a indiqué, par exemple, qu'un ensemble de prestations sociales de base pourraient être servies à plus de 300 millions d'Indiens pour un coût n'excédant pas 0,5 pour cent du PIB ³⁶.

Figure 19. Pays riches et pays pauvres investissent dans la protection sociale
L'investissement dans la protection sociale aux différents niveaux de revenu



Sources: BIT: *Rapport sur la sécurité mondiale dans le monde 2010-11*, Genève, 2010, et Banque mondiale, Indicateurs de développement de la Banque mondiale 2011.

³⁵ BIT: *Can Low-income Countries Afford Basic Social Security?* Document de politique de sécurité sociale n° 3 (Genève, 2010).

³⁶ *The Challenge of Employment in India: An Informal Economy Perspective*, National Commission for Enterprises in the Unorganized Sector, Vol. 1, main report, avr. 2009.

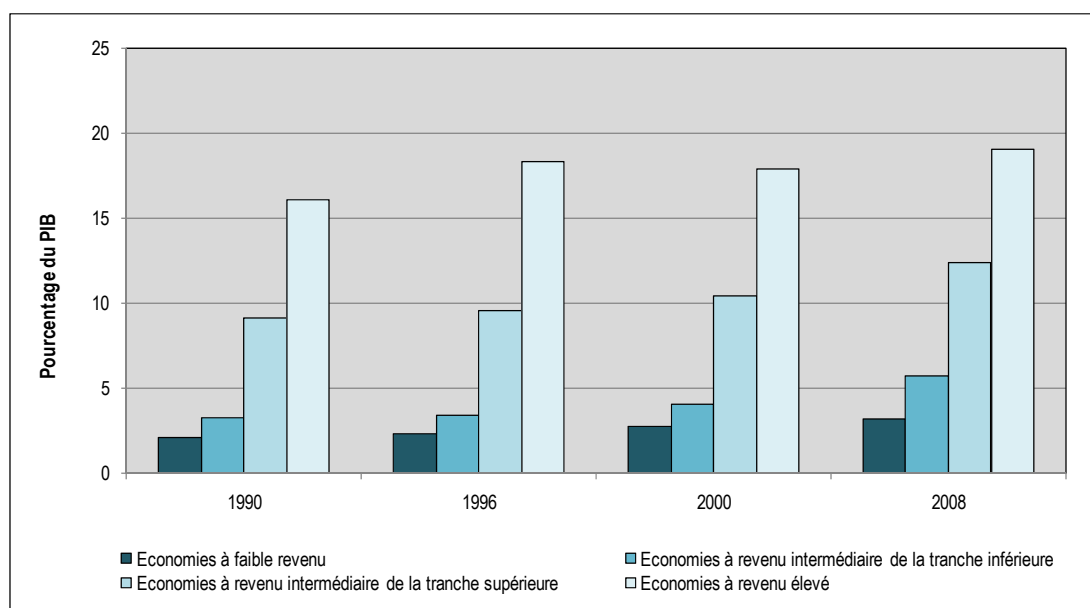
Une révolution silencieuse: La protection sociale s'élargit

117. La protection sociale tend manifestement à s'élargir au fil du temps. Bien qu'il y ait encore un long chemin à parcourir, ce phénomène est encourageant, eu égard notamment à de nombreux pays du Sud.

118. Les pays, tous niveaux de revenu confondus, augmentent leurs dépenses de protection sociale; les pays à bas revenu et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure réalisent à cet égard des avancées remarquables, comme il ressort de la figure 20 qui montre le pourcentage de PIB affecté aux dépenses sociales publiques.

119. Néanmoins, le rythme auquel se produit ce changement est préoccupant. Dans l'hypothèse où les pays pauvres continueraient d'augmenter la part de PIB affectée à la sécurité sociale au rythme observé entre 2000 et 2008, il faudrait plus de vingt ans pour que les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure atteignent la fraction moyenne de PIB (12,4 pour cent) des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Pour les pays à bas revenu, soixante-cinq ans seraient nécessaires pour atteindre ce niveau.

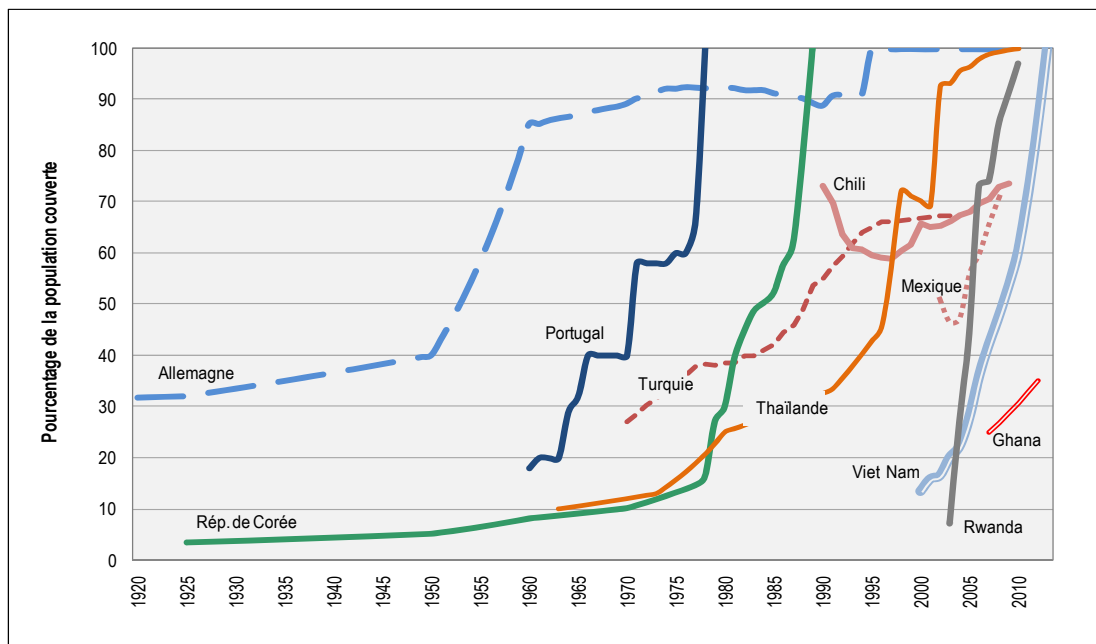
Figure 20. Progression soutenue des dépenses de sécurité sociale dans les pays en développement
Dépenses publiques de sécurité sociale (en pourcentage du PIB)



Sources: Base de données de l'OCDE sur les dépenses sociales; CEPALC/CEPALSTAT et base de données du BIT sur la sécurité sociale.

120. Les dépenses sont un moyen de mesurer les efforts consentis par les pays pour étendre la protection sociale mais les résultats concrets sont plus parlants. L'un des indicateurs les plus pertinents est à cet égard la proportion de la population couverte. La figure 21 montre quelques exemples de pays ayant réussi à instaurer rapidement un niveau minimum de sécurité de revenu et à garantir à l'ensemble de la population un accès effectif aux soins de santé. De nombreux pays s'efforcent par ailleurs de relever le niveau de protection et la qualité des prestations. Les normes de l'OIT en matière de sécurité sociale servent de référence pour l'extension de la couverture et le relèvement des niveaux de protection.

Figure 21. Elargissement rapide de la couverture santé dans de nombreux pays



Sources: Eco-Santé OCDE 2010 et sources nationales.

La protection sociale est bénéfique pour la croissance, la cohésion sociale et la sécurité des personnes

121. Le système de sécurité sociale des Etats-Unis est né de la crise des années trente; les régimes européens se sont développés à la suite des dévastations causées par la deuxième guerre mondiale; en Thaïlande, la mise en place de l'assurance-chômage a été l'une des réponses à la crise asiatique de la fin des années quatre-vingt-dix. Aujourd'hui, sous l'effet de crises d'un type nouveau, la justice sociale est une revendication de plus en plus pressante, dont l'OIT est le porte-parole le plus fervent.

3. Progresser grâce à la justice sociale

122. Le chapitre précédent a présenté une analyse détaillée du processus de croissance inopérante qui a précédé la crise mondiale. Si la croissance n'a pas été performante, ce n'est pas parce que nos valeurs sont devenues obsolètes au cours de nos quatre-vingt-douze années d'existence. Ces valeurs sont au contraire aujourd'hui plus largement partagées que jamais. L'Agenda du travail décent recueille une adhésion croissante.

Il est possible d'avancer en posant les fondements d'un nouveau modèle de croissance

123. Etant donné que la majorité des personnes partagent les valeurs de l'OIT, dont nous savons qu'elles revêtent une très grande importance dans notre existence, nous devons faire en sorte que nos marchés et nos institutions incarnent mieux ces valeurs. Cela a toujours été la manière de procéder de l'OIT, en coopération avec d'autres partenaires.

124. Nous nous trouvons de nouveau à un de ces rares tournants de l'histoire où les modèles discrédités nous semblent suffisamment clairs mais où les contours du nouveau modèle sont encore flous. Nous n'en étions pas encore là il y a seulement cinq ans.

125. Nous devons prendre le chemin d'une croissance plus équilibrée et, pour cela, il faut repenser les objectifs de la croissance. Auparavant, le succès se mesurait à l'aune des taux de croissance et non à celle des effets de plus en plus injustes et intenable de cette croissance sur les personnes et la société. Il est largement admis que la croissance est nécessaire – mais pas comme une fin en soi – et certainement pas la croissance inopérante que nous avons connue ces trente dernières années.

126. Pour être réellement performante, la croissance doit se fonder sur des objectifs qui répondent aux besoins des personnes: un développement durable dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales conjuguées; la réduction des déséquilibres majeurs que j'ai évoqués dans l'introduction – entre finance et économie réelle, entre riches et pauvres, entre capital et travail; et un travail décent pour tous les hommes et toutes les femmes.

Un nouveau modèle de croissance à élaborer d'urgence pour promouvoir la cohésion sociale

127. La progression vers une croissance performante est trop lente. En fait, ces tout premiers mois de relance attestent de multiples manières d'un retour au statu quo. Une bouée a été jetée au secteur financier qui se noyait, mais le malade, désormais rétabli, reprend ses vieilles habitudes. Ce sont pourtant ces anciennes habitudes qui ont causé la noyade. Les leçons de la crise n'ont pas encore été tirées.

128. Un retour au statu quo augmenterait le risque de troubles sociaux. Dans les pays qui luttent toujours pour surmonter la crise mondiale, la cohésion sociale est naturellement sapée par la perspective d'un chômage prolongé. Dans nombre des pays où la croissance a redémarré, la tendance à l'accroissement des inégalités se poursuit. Et partout des jeunes sont touchés de manière disproportionnée par l'absence de débouchés. On note une frustration croissante, et même de la colère, parmi ceux qui risquent de se retrouver au chômage dans leur propre pays, ou d'être contraints d'émigrer dans des pays où les conditions sont devenues plus difficiles et où les comportements xénophobes gagnent du terrain.

129. Le courant dominant de la pensée macroéconomique a fini par comprimer la masse des travailleurs et des travailleuses pour limiter les coûts, alors que nous avons besoin d'une stratégie politique qui, selon la Déclaration de Philadelphie, crée des conditions dans lesquelles «tous les êtres humains, quels que soient leur race, leur croyance ou leur sexe, ont le droit de poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel dans la liberté et la dignité, dans la sécurité économique et avec des chances égales». Il faut placer les personnes au cœur de la croissance, pas en faire les auxiliaires d'un processus de croissance devenu stérile car il ne répond pas aux besoins des personnes.

130. Cette situation est une bombe à retardement, comme cela a été mis en lumière par les récents événements survenus dans le monde arabe. Notre devoir collectif est de prévenir une crise sociale.

131. De plus, un retour au statu quo priverait l'économie mondiale de toute perspective de croissance durable. Le chômage et le piège des emplois de qualité médiocre font obstacle à la croissance future. Paradoxalement, lorsque le retard entre l'augmentation des salaires et les gains de productivité devient une caractéristique structurelle de l'économie, l'investissement productif s'en ressent ³⁷.

132. L'objectif clé est donc d'élaborer des politiques qui permettent d'obtenir des taux de croissance élevés mais qui produisent des résultats différents, à savoir un marché du travail décent et un modèle de croissance qui réponde aux besoins des personnes.

Les politiques doivent s'attaquer aux causes profondes de l'inefficacité de la croissance

133. L'inefficacité de la croissance résulte d'une «erreur de conception» ³⁸. Pour commencer, il y a eu une gestion inadéquate des marchés en tant que pourvoyeurs de ce dont les personnes ont réellement besoin: des emplois décents, un environnement stable pour des entreprises viables, l'égalité des chances. On postulait que la croissance créerait automatiquement davantage d'emplois de meilleure qualité, des revenus plus élevés et proportionnels aux gains de productivité et aboutirait donc au progrès social. L'hypothèse était que plus les gouvernements interviennent dans le fonctionnement des marchés – dans le cadre de la protection sociale, de la politique salariale, d'une régulation à vocation stabilisatrice –, moins les entreprises investissent et moins il y a de croissance économique et de création d'emplois. Or elle a généralement engendré une croissance instable et une montée des inégalités qui ont entravé le progrès social ³⁹.

134. L'inefficacité de la croissance reflète une faille plus profonde de la stratégie politique classique. Les objectifs économiques ont pris le pas sur les objectifs sociaux et environnementaux. La croissance a été inopérante car elle a été conçue en dehors de toutes autres considérations. Les nations ont été classées sur la base de leurs taux de croissance – sans tenir compte de la viabilité de cette croissance, des personnes qui en

³⁷ Voir J.M. Keynes: «An economic analysis of unemployment», dans *Unemployment as a world problem*, par J.M. Keynes, K. Pribram et E.J. Phelan, Philip Quincy Wright, directeur de publication, et l'article de M. Kalecki: «Le maintien du plein emploi après la période de transition», *Revue internationale du Travail*, vol. 52, 1945, pp. 497-515.

³⁸ J. Bivens: «Abandoning what works (and most other things, too)», 6 avril 2011, document d'information n° 304 de l'Institut de politique économique, Washington, DC.

³⁹ BIT: *Rapport sur le travail dans le monde 2008. Les inégalités de revenu à l'heure de la mondialisation financière* (Institut international d'études sociales), 2008. *Croissance et inégalités? Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, OCDE, 2008. *Global Poverty and Inequality: A Review of the Evidence*, Francisco H.G. Ferreira et Martin Ravallion, Banque mondiale, 2008.

bénéficient ni de ses éventuels inconvénients pour d'autres pays⁴⁰. Cette croissance a causé des dégâts écologiques qui touchent tous les pays, y compris ceux qui n'y ont pas pris part. Ce sont surtout les laissés-pour-compte de cette croissance inopérante qui ont subi les conséquences de la crise mondiale.

135. Les preuves de l'inefficacité de la croissance s'accumulant, pourquoi est-il si difficile d'y remédier? Et pourquoi nous trouvons-nous face à la perspective d'un retour au statu quo alors même que l'économie mondiale n'est pas encore complètement remise de la plus grande crise économique de l'histoire contemporaine? D'après moi, c'est principalement parce que la voix de l'économie réelle – représentée par les mandants tripartites de l'OIT – n'est pas suffisamment entendue. Il en résulte que, dans les pays, l'équilibre qui serait nécessaire à l'élaboration de politiques favorisant une prospérité partagée fait souvent défaut. De même, au niveau international, les questions essentielles qui ont des incidences importantes sur les entreprises et les travailleurs, comme celle de la régulation financière internationale, sont parfois débattues dans le cadre restreint de groupes de technocrates⁴¹.

136. Les politiques en faveur d'une croissance efficace doivent remédier à ces trois défauts de conception.

Premièrement, en renforçant le cadre pour l'investissement productif

137. Un investissement adéquat dans l'économie réelle⁴² est une condition fondamentale pour obtenir une croissance efficace – et une composante clé du programme de l'OIT. Nous avons diminué les impôts pour stimuler l'investissement; nous avons déréglementé les marchés du travail pour les rendre plus flexibles et par là même stimuler l'investissement; nous avons mis un frein à la liberté d'association et à la négociation collective pour que ces «distorsions du marché» ne découragent plus les investisseurs; nous avons laissé les gains de productivité prendre le pas sur l'augmentation des salaires pour stimuler l'investissement; nous avons versé plus de dividendes pour stimuler l'investissement.

138. Dans l'ensemble pourtant, ces politiques n'ont pas généré plus d'investissements. Les taux d'investissement se sont accrus dans des économies émergentes telles que la Chine et ont baissé dans les économies développées. Une grande partie des profits supplémentaires a été affectée au versement de dividendes et aux opérations financières plutôt qu'à des investissements productifs dans l'économie réelle.

139. La conclusion est on ne peut plus claire: ces politiques étaient erronées. Elles ont stimulé une croissance inopérante. Elles ont engendré un déséquilibre qu'il faut maintenant redresser.

140. Les travaux du BIT attirent l'attention sur le rôle d'un environnement propice à la création d'entreprises viables. Des politiques de crédit saines, des systèmes d'imposition prévisibles, un volume d'investissements publics suffisamment important pour favoriser l'arrivée massive d'investissements privés, un environnement macroéconomique stable

⁴⁰ J.E. Stiglitz, A. Sen, J.-P. Fitoussi: Rapport de la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social.

⁴¹ R. Lall. *Why Basel II failed and why Basel III is doomed*, oct. 2009, GEG Working Paper 2009/52.

⁴² Dans son analyse des expériences de 13 pays ayant connu une croissance soutenue, la Commission sur la croissance a estimé que des taux élevés d'épargne et d'investissement étaient un facteur de réussite. Voir Banque mondiale: *Rapport sur la croissance: Stratégies à l'appui d'une croissance durable et d'un développement solidaire*, 2008, p. 24.

sont autant d'ingrédients nécessaires pour obtenir des investissements productifs et une croissance performante.

141. Une stratégie axée sur le revenu ouvrirait également la voie à des investissements productifs. Les estimations du BIT dégagent une étroite corrélation entre l'augmentation du revenu réel et le taux d'investissement proportionnellement au PIB. Une croissance tirée par les revenus sert deux objectifs: elle stimule la demande globale par la voie de la consommation et elle prépare le terrain pour une croissance future par la voie de l'épargne. Une croissance fondée sur l'endettement nous engage dans la direction opposée, celle-là même d'où nous venons. Une croissance fondée sur l'endettement crée des châteaux en Espagne – ou, métaphore la plus employée, des bulles d'actifs.

142. Une action dans les domaines suivants peut être envisagée pour améliorer les perspectives d'investissement productif et rendre ainsi la croissance plus performante:

- promouvoir un environnement favorable à des entreprises viables, notamment en réduisant une intermédiation financière stérile et rendre les régimes fiscaux plus favorables à des investissements dans l'économie réelle plutôt qu'aux investissements financiers et à la réalisation de plus-values⁴³;
- faire en sorte que la croissance soit davantage tirée par les revenus, notamment en remédiant à la concentration progressive des richesses parmi les personnes à haut revenu ayant une faible tendance à consommer⁴⁴ et en renforçant le lien entre croissance salariale et gains de productivité⁴⁵;
- promouvoir des sources de financement stables pour les petites entreprises. Toutes nos études donnent à penser que les sources les plus importantes d'emplois nouveaux seront l'entrepreneuriat et les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur privé, y compris les coopératives ou des organisations similaires qui sont une composante en plein essor de l'économie⁴⁶;
- stimuler le développement rural et agricole, notamment grâce à des programmes ciblés d'investissement public⁴⁷;
- améliorer les règles régissant les marchés de produits: lorsque l'Etat ne fait pas partie de l'équation, le marché tend à être guidé par les intérêts de groupes puissants. Cela étouffe les initiatives, et les ressources ne sont pas allouées là où elles devraient l'être. Une réglementation intelligente est nécessaire pour mettre en place un cadre permettant aux marchés de créer des richesses et de répondre aux besoins réels des personnes.

⁴³ Voir S. Khatiwada: *Did the financial sector profit at the expense of the rest of the economy? Evidence from the United States*, Institut international d'études sociales, Discussion Paper DP 206 2010. Voir aussi R.G. Rajan: *Fault lines. How hidden fractures still threaten the world economy*, June 2010 (N.J. Princeton: Princeton University Press).

⁴⁴ A.B. Atkinson, T. Piketty et E. Saez: *Top Incomes in the Long Run of History*, *Journal of Economic Literature* 2011, 49:1, 3-71.

⁴⁵ Le Brésil fournit un exemple récent important à cet égard. Voir BIT: *Studies on growth with equity – Brazil, an innovative income-led strategy*, 2011.

⁴⁶ BIT: *La promotion d'entreprises durables*, rapport VI, Conférence internationale du Travail, 96^e session, Genève, 2007.

⁴⁷ D. Campbell: *Employment-led growth and growth-led employment in the recovery* (Genève, BIT, 2011), chap. 8.

143. Il est nécessaire de mieux connaître les facteurs qui déterminent les investissements réels et l'impact de ces investissements sur les emplois et les revenus. Le BIT devrait préparer une étude sur la question avec d'autres organisations internationales et en présenter les principales conclusions à la prochaine session de la Conférence.

Deuxièmement, en mettant le système financier au service de l'économie réelle

144. Des marchés financiers mal gouvernés sont une source non négligeable de croissance inopérante. Les institutions financières peuvent encore gagner de l'argent avec des opérations risquées et faire endosser toute perte importante aux gouvernements. Lorsque les gouvernements se trouvent à leur tour face à des déficits ingérables, ils prennent des mesures d'austérité – qui ont des effets néfastes sur la reprise économique et l'emploi – tandis que les placements des institutions financières demeurent pleinement garantis. Le cadre réglementaire doit être renforcé de sorte que les banques remplissent leur fonction d'origine consistant à orienter l'épargne vers des investissements dans l'économie réelle⁴⁸. Les flux internationaux de capitaux sont actuellement trop volatiles, ce qui déstabilise l'économie réelle des pays émergents et en développement. Les agences de notation continuent d'être rémunérées par les institutions qu'elles sont censées noter.

145. Il est grand temps de mettre en place les réformes promises par le G20 et mentionnées dans mon rapport à la session de 2010 de la Conférence internationale du Travail, parmi lesquelles:

- empêcher les institutions financières de réaliser des profits grâce à des opérations risquées puis de faire endosser les pertes découlant de ces opérations aux contribuables et, en dernière analyse, aux entreprises et aux travailleurs de l'économie réelle. Le problème non résolu à ce jour du «trop grand pour faire faillite» ne va pas dans le sens d'une croissance efficace;
- associer les institutions financières au règlement des crises de la dette souveraine, par exemple en se donnant davantage de temps pour résoudre le problème de la dette et une marge de manœuvre suffisante pour les mesures à prendre dans l'immédiat afin de stimuler durablement la croissance de l'emploi. Pour être politiquement et socialement viable, l'assainissement budgétaire doit se faire dans le cadre d'une reprise stable de la croissance mondiale. Le dialogue social est essentiel pour prévenir l'agitation sociale;
- rétablir au besoin des flux de crédit normaux et accorder tout le soutien et toutes les incitations nécessaires à un système financier au service de l'économie réelle, qui sera le moteur d'une croissance forte, pérenne et équilibrée. Affecter l'épargne à des prêts pour l'innovation, à l'investissement, au commerce et à la consommation, ce que certains appellent «la banque ennuyeuse»;
- rétablir la séparation qui existait entre la banque commerciale et la banque d'investissement, notamment en réglementant la spéculation à laquelle se livrent les banques pour leur propre compte au moyen des dépôts de leurs clients. Veiller à ce que les activités de secteurs non bancaires, comme les fonds spéculatifs ou les banques d'investissement, soient soumises à une réglementation plus rigoureuse, ce qui de surcroît contribuerait à stabiliser l'économie réelle;

⁴⁸ BIT: *World of Work Report 2010: From one crisis to the next?* Genève, 2010 (Institut international d'études sociales). Voir chap. 5: «Reforming finance for more and better jobs».

- adopter des mesures qui découragent les flux de capitaux «spéculatifs» comme ont réussi à le faire certaines économies émergentes telles que l'Inde et l'Amérique latine⁴⁹. Une mesure supplémentaire consisterait à introduire un impôt sur les activités financières – comme l'a proposé le FMI –, ou un impôt international sur les transactions financières – comme l'a proposé la Confédération syndicale internationale;
- renforcer sensiblement la capacité de surveillance et de contrôle des organismes publics, nationaux ou multilatéraux en matière de régulation financière, y compris les activités transfrontières mais aussi en ce qui concerne la dette et les déficits publics, tout en mettant en place des formes de surveillance multilatérale admises par tous;
- revoir le système de responsabilisation et accroître la transparence des actions et décisions des agences de notation en faisant la lumière sur d'éventuels conflits d'intérêts.

Troisièmement, grâce à des marchés du travail ouverts à tous et respectueux du principe d'équité ainsi que des normes internationales du travail

146. L'Agenda du travail décent peut contribuer à l'avènement d'une croissance efficace. Le sens commun veut que des marchés du travail ouverts, qui offrent des emplois de qualité assortis d'une protection sociale et respectent les droits des travailleurs, ne peuvent pas fonctionner correctement. Dans le rapport que j'ai présenté à la Conférence internationale du Travail en 1999 et lors du débat qui a eu lieu à cette occasion, j'ai mis en garde contre cette conception des choses et recommandé l'édification d'institutions du marché du travail solides, respectueuses des droits des travailleurs dans le cadre d'une économie de marché ouverte.

147. Depuis, l'expérience nous a donné raison. La «flexibilité du marché du travail» est en réalité l'une des caractéristiques d'une croissance inopérante. Elle est associée à une plus grande précarité de l'emploi, au découplage des revenus du travail et de l'évolution de la productivité et à une motivation moins forte pour investir dans la formation professionnelle, ce qui génère de plus grandes inégalités de revenus, comme cela est décrit dans le chapitre précédent. Cette flexibilité a également été associée dans certains pays à un taux d'emploi relativement élevé. Il est néanmoins intéressant de noter que les taux d'emploi ne sont pas plus faibles dans les pays dotés d'institutions du marché du travail fortes et bien conçues⁵⁰. De plus, les inégalités sont moins grandes dans ces derniers pays sans que la compétitivité en pâtisse⁵¹.

148. Surtout, la déréglementation systématique n'a pas fait augmenter le taux d'investissement dans l'économie réelle – que ce soit dans les économies développées ou dans les pays en développement, dans lesquels l'informalité tend à se développer.

⁴⁹ Voir FMI: *Global Financial Stability Report, Durable Financial Stability: Getting There from Here*, avr. 2011, surtout le chapitre 5 et J.A. Ocampo, K.P. Gallagher et S. Griffith-Jones: *Damning Capital*, Project Syndicate, 2011.

⁵⁰ OCDE: *Employment Outlook 2006 – Policy lessons from reassessing the OECD Jobs Strategy*. Voir aussi T.S. Aidt et Z. Tzannitos: *Trade unions, collective bargaining and macroeconomic performance: A review*, *Industrial Relations Journal* 39:4, 258-295, 2008.

⁵¹ K. Schwab (directeur de publication): *The Global Competitiveness Report 2010–2011*, Forum économique mondial, Suisse, Genève, 2010.

149. Les éléments suivants de l'Agenda du travail décent contribuent tout particulièrement à rendre la croissance plus performante:

- Améliorer la réglementation des investissements et du travail lorsque nécessaire pour aider les entreprises à créer des emplois de qualité et pour réduire l'informalité et la précarité de l'emploi. Les réformes récemment introduites au Brésil – l'un des rares pays où le nombre d'emplois informels a considérablement diminué, dans un contexte de croissance élevée et de création d'emplois – illustrent ce qui peut être fait dans le monde émergent. La Chine a récemment renforcé la réglementation des contrats de travail afin de lutter contre le travail non déclaré et de protéger les personnes. Parmi les économies développées, il est intéressant de noter que les pays qui ont récemment renforcé les institutions du marché du travail, comme l'Autriche et l'Australie, ont beaucoup mieux supporté la crise mondiale que d'autres ⁵².
- Lancer dans chaque pays un dialogue tripartite sur les mécanismes de fixation des rémunérations afin de mieux aligner les revenus du travail, y compris les salaires et la rémunération des personnes qui travaillent à leur compte, sur la productivité. De plus, il est important de chercher des manières d'éliminer les entraves à une couverture conventionnelle digne de ce nom. Cette couverture a augmenté en Uruguay, où le marché de l'emploi reste dynamique.
- Edifier des institutions fortes pour aider à créer de nouvelles entreprises, notamment grâce à des partenariats durables entre les banques et les entreprises. L'Allemagne et la République de Corée offrent des leçons dont on peut s'inspirer.

150. L'existence d'une protection sociale bien conçue permet aux marchés de mieux fonctionner et de mieux redistribuer certaines des inégalités qu'ils tendent à créer. Le lauréat du prix Nobel, Christopher Pissarides, a montré que l'indemnisation du chômage contribue de façon déterminante au bon déroulement de la phase de transition et à une bonne adéquation entre les emplois et les qualifications ⁵³. A l'occasion de la remise de son prix pour la recherche sur le travail décent, le lauréat du prix Nobel, Joseph Stiglitz, a mis en lumière le fait que la protection sociale a un rôle de stabilisateur face à la crise mondiale ⁵⁴.

151. On entend souvent dire que la protection sociale dissuade de travailler, augmente les coûts et, en fin de compte, nuit à l'emploi. Or de nombreux exemples récents attestent le contraire. Ces dernières années, des innovations importantes ont eu lieu dans ce domaine, notamment dans les pays émergents et en développement ⁵⁵. Elles comprennent le versement de prestations en espèces soumises à la condition que les enfants aillent à l'école et reçoivent des soins médicaux, les programmes de travaux publics à l'intention des demandeurs d'emploi et les systèmes de garantie de l'emploi dans les zones rurales. Dans les économies développées, des mesures telles que l'octroi de prestations adéquates conjuguées à des politiques d'activation pour aider les chômeurs à se retrouver un emploi et l'utilisation de la protection sociale pour réinsérer dans le marché du travail des personnes en situation d'exclusion comme les parents seuls ou les jeunes non scolarisés et sans travail ont été riches d'enseignements.

⁵² Voir BIT: *Pour une reprise durable: Des exemples de pays qui innovent*, Genève, 2011.

⁵³ C.A. Pissarides: *Why do Firms offer Employment Protection?* Centre for Economic Performance, London School of Economics, *Economica*, 77 (oct. 2010), 613-636.

⁵⁴ J. Stiglitz: «La crise mondiale, la protection sociale et les emplois», *Revue internationale du Travail*, 2009.

⁵⁵ Voir BIT: *Etudes sur la croissance et l'équité*, Brésil, Allemagne et Indonésie.

152. Compte tenu de la contribution qu'ils pourraient apporter en vue d'une croissance performante, certains des outils essentiels de l'OIT pourraient faire l'objet d'une plus grande attention; il s'agirait par exemple de:

- Etablir un socle de protection sociale pour les plus vulnérables, conformément à l'initiative de l'OIT dans le domaine car cela favoriserait une croissance tirée par les revenus.
- Faire en sorte que tous les demandeurs d'emploi des économies développées bénéficient d'une garantie de ressources associée à des services de réinsertion professionnelle.
- Dans les économies émergentes disposant d'une marge de manœuvre budgétaire, accroître progressivement le nombre des bénéficiaires des programmes destinés aux demandeurs d'emploi afin de toucher la totalité de cette population en un laps de temps raisonnable.
- Faciliter la lutte contre la pauvreté par le travail pour accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ⁵⁶.

153. La croissance inopérante a également résulté d'une application inadéquate des normes fondamentales du travail de l'OIT sur lesquelles s'appuie la Déclaration de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Les principes et droits fondamentaux au travail ne sont pas seulement des droits de l'homme. Ils fournissent également le cadre essentiel qui permet aux forces du marché d'opérer efficacement et équitablement. Sans liberté d'association et sans le droit de négociation collective, les revenus du travail tendront à s'écarter des tendances de la productivité, ce qui constitue, comme nous l'avons déjà indiqué, l'un des déséquilibres majeurs qui ont précédé la crise mondiale ⁵⁷. La discrimination, le travail forcé et les pires formes de travail des enfants sont des atteintes à la dignité humaine et sont donc inadmissibles. Ils représentent en outre un énorme gaspillage de ressources humaines et de productivité. A ce propos, je note avec satisfaction que le taux de ratification des conventions fondamentales de l'OIT a beaucoup augmenté.

154. C'est ce qu'ont bien compris les pays qui ont commencé à intégrer les principes et droits fondamentaux au travail dans leurs accords commerciaux régionaux. Plus de 30 pour cent des accords commerciaux régionaux conclus entre 2005 et 2009 comprennent des dispositions relatives au droit du travail contre 5 pour cent seulement des accords signés avant le Sommet social, qui a mis en lumière l'importance mondiale des normes fondamentales du travail ⁵⁸. Dans 60 pour cent des cas, les dispositions relatives au droit du travail renvoient à des instruments de l'OIT. Les pays en développement sont de plus en plus concernés: aujourd'hui, neuf accords commerciaux Sud-Sud comprennent des dispositions relatives au droit du travail (il n'y en avait aucun

⁵⁶ Croissance, emploi et travail décent dans les pays les moins avancés, l'Etude sur la croissance, l'emploi et le travail décent dans les pays les moins avancés a été préparée pour la Quatrième conférence de l'ONU sur les pays les moins avancés (PMA/IV) qui se tiendra à Istanbul du 9 au 13 mai 2011.

⁵⁷ T.S. Aïd et Z. Tzannatos, *op. cit.* Voir aussi BIT: *Liberté d'association: Enseignements tirés de la pratique*. Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, BIT, 2008. OCDE: *Les échanges commerciaux et les normes fondamentales du travail*. BIT: *How do trade union rights affect trade competitiveness?* Policy Integration Department Working Paper No. 39, Geneva, 2004. D. Kucera et Ritashi Sarna, *In defence of labour market institutions*, J. Berg et D. Kucera (directeurs de publication), Palgrave, 2008.

⁵⁸ Voir BIT: «Le rééquilibrage de la mondialisation: Le rôle des dispositions relatives au travail des politiques de financement du développement et des accords commerciaux internationaux existants», *Rapport sur le travail dans le monde 2009*.

il y a seulement dix ans). La Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, adoptée par l'OIT en 2008, fait écho à cette tendance et affirme: «La violation des principes et droits fondamentaux au travail ne peut pas être invoquée ni utilisée comme avantage comparatif légitime.» Il ne s'agit pas là d'un retour à des solutions protectionnistes, qui saperait bien entendu les perspectives de croissance, surtout pour les pays en développement. En effet, la Déclaration de 2008 affirme également à juste titre que «les normes du travail ne devraient pas être utilisées à des fins commerciales protectionnistes».

155. Pour renforcer encore les normes internationales du travail et faciliter ainsi le rétablissement d'une croissance performante, on pourrait, en s'inspirant de la Déclaration du G20 de Pittsburgh, envisager ce qui suit:

- J'invite tous les pays qui ne l'ont pas encore fait à ratifier toutes les conventions fondamentales de l'OIT dans un laps de temps raisonnable. Les pays du G20 pourraient jouer à cet égard un rôle de chef de file.
- Dans le cadre d'un système commercial ouvert, l'OIT doit être disponible sur demande pour aider à intégrer des dispositions relatives au droit du travail dans les accords de commerce et d'investissement bilatéraux et régionaux. Cela permettra en outre d'assurer la cohérence avec des instruments mondiaux de l'OIT dans le contexte des systèmes commerciaux ouverts.
- Dans le prochain rapport récurrent sur les principes et droits fondamentaux au travail, nous envisageons des manières de renforcer encore les mécanismes de contrôle et d'application de l'OIT. Cela pourrait passer par la création d'un tribunal de l'OIT, tel que prévu dans la Constitution de l'Organisation.

Quatrièmement, des politiques macroéconomiques saines englobant une fiscalité progressive

156. Si les marchés n'ont pas été conçus pour être au service des personnes, c'est parce que l'ordre des priorités n'était pas le bon. On a accordé un trop grand poids aux politiques macroéconomiques par rapport aux politiques sociales et environnementales. Trop souvent, les débats nationaux ont été axés sur la combinaison de mesures financières, budgétaires et monétaires à retenir. L'emploi et les questions sociales et environnementales venaient après. On a ainsi obtenu une stabilité globale des prix, un équilibre budgétaire et des banques rentables. Pourtant, relativement peu de progrès ont été réalisés en ce qui concerne la création d'emplois de qualité dans des entreprises viables, la mise en place d'institutions du marché du travail et d'une protection sociale bien conçues, le renforcement des droits des travailleurs et l'instauration d'un véritable dialogue social. Il n'est pas surprenant que la croissance économique se soit conjuguée à l'accroissement des inégalités croissantes, la stagnation ou le recul de l'investissement et l'instabilité de la croissance économique.

157. Le modèle dominant a mis la charrue avant les bœufs en partant de l'hypothèse qu'une macroéconomie saine découle de la pression exercée sur les travailleurs pour stimuler la demande. En réalité, ce sont la santé, les finances, le moral et la sécurité des travailleurs et des travailleuses – les aspirations des classes moyennes⁵⁹ – qui créent la demande et, à partir de là, une macroéconomie saine.

⁵⁹ A.V. Banerjee et E. Duflo: «What is middle class about the middle classes around the world?», *Journal of Economic Perspectives*, vol. 22(2): 3-28.

158. La politique fiscale illustre bien cela. Une base financière est essentielle pour financer les programmes permettant de répondre aux besoins des personnes et obtenir ainsi une croissance performante. Or il était généralement admis que la fiscalité doit être maîtrisée et ne doit pas être trop progressive afin de ne pas compromettre les équilibres budgétaires et les perspectives d'investissement. Cela a accru les inégalités d'accès à la protection sociale – les catégories à haut revenu pouvant se permettre des prestations privées tandis que les autres n'avaient accès qu'à une protection sociale publique limitée. Et le modèle n'a pas augmenté les niveaux d'investissement.

159. Il est donc impératif d'améliorer, dans différents domaines, la cohérence des politiques au sein des pays:

- ❑ Faire du plein emploi un objectif macroéconomique prioritaire en l'accompagnant d'une gestion budgétaire et monétaire saine.
- ❑ Faire du plein emploi, ainsi que d'une faible inflation et de la stabilité financière, les objectifs des politiques des banques centrales. C'est déjà le cas dans certains pays comme les Etats-Unis et, plus récemment, l'Argentine.
- ❑ Définir des priorités budgétaires en recensant les conséquences sur l'emploi de différents programmes fiscaux et dépenses publiques dans le cadre du processus parlementaire normal. Tel est depuis peu le cas en République de Corée.
- ❑ Dans le contexte des objectifs de stabilité budgétaire, introduire une fiscalité plus progressive afin de financer des programmes clés comme l'éducation, la protection sociale et la construction d'infrastructures à forte intensité d'emplois pour les entreprises. Cela contribuerait parallèlement aux objectifs de redistribution.
- ❑ Associer les partenaires sociaux à la définition de la stratégie générale comme cela a été fait par certains pays après la crise mondiale et comme cela a été attesté par le lancement du Pacte mondial pour l'emploi en 2009. Cette manière efficace d'assurer la cohérence des politiques a fait ses preuves. Utilisons-la!

Et, cinquièmement, des étapes clés pour promouvoir la cohérence des politiques multilatérales

160. Une cohérence renforcée entre les objectifs économiques et sociaux des pays doit faire partie intégrante de ce changement institutionnel mais elle doit également se refléter dans la manière dont fonctionnent nos institutions multilatérales.

161. La spécialisation qui caractérise les activités des organismes internationaux, conformément à leurs mandats respectifs, correspond à celle des ministères des gouvernements nationaux et reflète l'utilité des compétences techniques. Néanmoins, cette spécialisation comporte un risque de cloisonnement et d'incohérence des politiques.

162. Les priorités pour ce qui est de la promotion de la cohérence des politiques multilatérales sont les suivantes:

- ❑ cohérence d'un éventail de politiques, notamment de celles qui établissent un lien entre les aspirations des personnes à la justice sociale et la gestion d'une économie de marché mondiale;
- ❑ coordination efficace des politiques et de leur mise en œuvre.

163. Une étape importante a été franchie en septembre 2009 au Sommet de Pittsburgh où le G20 a déclaré: «Nous saluons également la résolution récemment adoptée par l'OIT, intitulée “Surmonter la crise: Un Pacte mondial pour l'emploi”, et nous engageons nos pays à adopter les éléments clés de son cadre général afin de faire avancer

la dimension sociale de la mondialisation.» L'OIT, qui est l'une des organisations internationales invitées à appuyer le G20, le fait sur la base d'une approche avalisée par tous ses Etats Membres ainsi que la Fédération syndicale mondiale et des organisations d'employeurs. Au cœur d'un nouveau cadre d'action pour une croissance inclusive et durable, il y a la reconnaissance, bien trop tardive, que les politiques de l'emploi et les politiques sociales sont des composantes clés des politiques macroéconomiques. Elles devraient se trouver au cœur de l'élaboration des politiques, pas en marge.

164. C'est le défi qui a réuni le FMI et l'OIT à leur conférence commune sur les défis de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale tenue à Oslo le 13 septembre 2010. Notre objectif était de faire en sorte que les politiques de l'emploi et les politiques sociales soient mieux intégrées aux stratégies macroéconomiques nationales et internationales afin de répondre à l'impérieuse nécessité dans laquelle se trouvent les pays de créer suffisamment d'emplois de qualité – autrement dit du travail décent – pour satisfaire les besoins de leur population⁶⁰. Cela nécessite une meilleure compréhension des forces à l'œuvre dans l'économie mondiale et des facteurs qui les alimentent aux niveaux mondial et national. Il faut aussi comprendre comment des moyens d'action plus diversifiés peuvent contribuer à améliorer les conditions de vie des populations et des sociétés ainsi qu'à faire progresser le développement durable à l'échelle mondiale.

165. Le FMI et l'OIT ont décidé de réfléchir ensemble, d'une part, à l'idée d'une protection sociale minimale pour les personnes qui vivent dans la pauvreté et la précarité, en se plaçant dans le contexte d'un cadre à moyen et long terme de politiques macroéconomiques durables et de stratégies de développement et, d'autre part, à des politiques visant à promouvoir une croissance génératrice d'emplois. Ils ont aussi exprimé leur communauté de vues sur le rôle central qu'un dialogue social efficace peut jouer dans la recherche du consensus nécessaire pour opérer les difficiles ajustements requis par la crise et veiller à ce que les conséquences sociales de la crise soient pleinement prises en compte. Les deux institutions sont également convenues de continuer à soutenir ensemble le G20 et son processus d'évaluation mutuelle dans le but de garantir une croissance mondiale forte, durable et équilibrée.

166. La Conférence d'Oslo a été marquée par la décision prise par les deux institutions de travailler ensemble à l'élaboration de nouvelles approches politiques mettant l'accent sur l'emploi, la protection sociale et le travail décent. Le FMI lui-même est en train de repenser les politiques macroéconomiques en remettant en question le consensus qui prévalait avant la crise, selon lequel la politique a une cible qui est l'inflation et se fonde sur un instrument qui est le taux d'intérêt directeur. Ce sont là des signes encourageants qui obligent l'OIT à faire en sorte que la réflexion ainsi engagée place le plein emploi, une répartition plus équitable des revenus, l'augmentation des salaires et l'amélioration de la protection sociale au rang des priorités.

167. C'est à maints égards ce qui était prévu dans la Déclaration de Philadelphie (1944), qui accompagne la Constitution de l'OIT: «... tous programmes d'action et mesures prises sur le plan national et international, notamment dans le domaine économique et financier, doivent être appréciés de ce point de vue et acceptés seulement dans la mesure où ils apparaissent de nature à favoriser, et non à entraver, l'accomplissement de cet objectif fondamental; ...», celui-ci étant le droit de tous les êtres humains de poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel dans la liberté et la dignité, dans la sécurité économique et avec des chances égales.

⁶⁰ *The Challenges of Growth, Employment and Social Cohesion*, document de travail du FMI et de l'OIT, sept. 2011, <http://www.osloconference2010.org/>.

168. Trop souvent, les politiques font porter le fardeau de l'ajustement aux familles de travailleurs alors que l'onéreuse dette publique et privée résulte des pratiques de prêts désastreuses des grandes institutions financières. L'heure est venue de considérer de nouveau les politiques d'ajustement comme des politiques qui répondent aux besoins des personnes et à leur aspiration à un emploi décent et à une vie meilleure pour elles-mêmes et pour leurs enfants. Une autre mesure importante consiste donc à renforcer le respect des principes et droits fondamentaux au travail tels qu'énoncés dans la Déclaration de l'OIT de 1998. Ce sont ces principes et ces droits qui habilent les hommes et les femmes qui travaillent à exprimer leurs besoins et leur aspiration au travail décent. Sans ces droits, la société et l'économie basculent trop facilement dans l'inégalité et le déséquilibre.

Les valeurs de l'OIT sont plus importantes que jamais!

169. C'est le moment de renforcer l'OIT. Nos valeurs, nos principes et nos normes suscitent une large adhésion. Dans toutes les régions, l'Agenda du travail décent de l'OIT sert de plus en plus souvent de référence dans le débat sur la politique à mener. Et l'OIT, en coopération avec d'autres organisations internationales, peut contribuer grandement à la réalisation d'une croissance performante.

170. Les pays, et nos mandants dans ces pays, qui souhaitent mettre en œuvre des politiques plus équilibrées, alliant croissance économique et productivité avec travail décent et progrès social, sont de plus en plus nombreux. Ils veulent des résultats; ils ont besoin d'innover; ils ont besoin de trouver des solutions dans différentes situations et dans des circonstances qui évoluent rapidement; ils veulent apprendre les uns des autres. C'est à l'OIT qu'ils doivent s'adresser. Notre savoir et nos analyses concernant les pratiques et politiques qui permettent le mieux d'atteindre cet objectif sont largement sollicités. Cette capacité est indispensable pour conserver toute son utilité à l'OIT; elle doit être consolidée et renforcée.

171. Une faculté d'adaptation et de la souplesse sont essentielles pour réagir rapidement et apporter des solutions efficaces aux nouveaux besoins et aux nouvelles crises, mais aussi pour prévoir les risques et d'éventuelles perturbations ainsi que pour prévenir ou réduire les dégâts causés dans le monde du travail. Nous devons accroître notre capacité de penser et d'agir de manière préventive. Nous pouvons tous témoigner de la profonde détermination avec laquelle, au moment opportun, l'OIT a pris position en faveur d'une dimension sociale de la mondialisation et du principe du travail décent comme cadre de référence pour l'adoption de politiques équilibrées face à la crise financière et économique. Nous savons aussi que notre mécanisme de contrôle de l'application des normes joue un rôle déterminant et qu'une réponse rapide a été donnée à la demande de changement dans le monde arabe.

172. L'OIT présente deux caractéristiques, généralement considérées comme étant ses «avantages comparatifs», qui lui ont permis non seulement de défendre la justice sociale mais également de l'intégrer dans son action: sa composition tripartite et sa fonction normative.

173. Malgré les difficultés que les syndicats auront à surmonter pour préserver leurs effectifs en période d'adversité économique et politique et malgré la désaffection des entreprises pour l'organisation collective, il demeure que l'OIT réunit de grandes organisations associatives qui n'ont de parallèle dans aucune autre partie de la société. Ce sont des acteurs permanents et importants de la société, auxquels de nombreuses

personnes s'identifient et qu'elles respectent même lorsqu'elles n'en sont pas membres. Ces organisations ancrent l'OIT dans l'économie réelle et, par le biais de leurs activités de sensibilisation, assurent que l'action de l'OIT ait une aura de légitimité et porte la marque de la recherche de la justice sociale au moyen de politiques équilibrées.

174. La valeur ajoutée du consensus tripartite est bien réelle et, plus l'enjeu est complexe, plus elle augmente; à preuve, les fruits de la longue expérience du tripartisme dans de nombreux Etats Membres de l'OIT, et récemment, l'expérience de la crise mondiale. Là où ils existent, la foi en le tripartisme et les mécanismes tripartites ont fait la preuve de leur valeur.

175. Cela démontre que lorsque des décisions difficiles sont inévitables, les personnes les acceptent mieux quand elles ont pris part à leur élaboration. N'oublions pas non plus que, lorsque l'économie va bien, la participation tripartite est un garant tout aussi efficace de la répartition équitable des avantages.

176. Ce sont ces qualités du tripartisme qui font des normes internationales du travail non seulement la pierre angulaire de l'action de l'OIT mais aussi l'expression à l'échelle internationale concrète de principes communs de justice sociale dans le monde du travail. On ne saurait donc surestimer leur valeur.

177. Voilà pourquoi je pense qu'il est absolument nécessaire de s'accorder sur le but fondamental de la fonction normative de l'OIT et sur la manière dont ce but commun doit renforcer notre Organisation. A une époque où la fonction des normes internationales du travail dans l'économie mondialisée retient beaucoup l'attention, les catégories de mandants ont tout intérêt à aller de l'avant.

178. En ces temps difficiles, je suis fermement convaincu que l'OIT incarne les valeurs qui nous permettront de nous écarter d'un modèle de croissance discrédité et stérile. Il est urgent de construire un nouveau modèle grâce à un essor rapide et soutenu du travail décent. Un tel projet devrait mobiliser les représentants du monde du travail réunis à l'occasion de la 100^e session de la Conférence internationale du Travail; il devrait également mobiliser les plus hauts dirigeants de chaque pays, des institutions régionales et aussi des institutions multilatérales.

179. C'est là une aspiration qui fait honneur à notre héritage. Et je ne doute pas que si nous sommes pleinement confiants dans nos valeurs et nos politiques, notre idéal ouvrira la voie à un monde plus prospère pour tous.